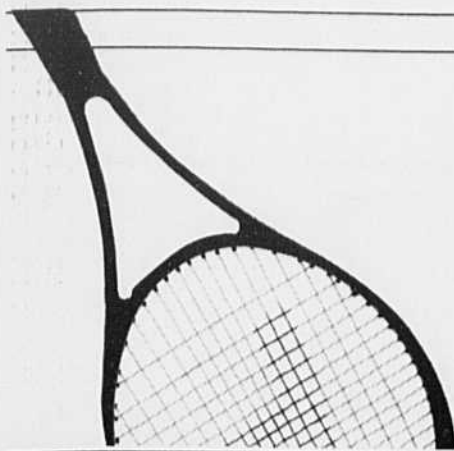




PERSPECTIVES

Kim Campbell comprend-elle le français?

Chantal Hébert

En comparant, fort gentiment d'ailleurs, la première ministre du Canada Kim Campbell au professeur Tournesol sur les ondes de Radio-Canada hier matin, Marc Laurendeau a frappé dans le mille.

Comme les malheureux interlocuteurs du lunatique professeur, les journalistes qui ont interrogé en français la chef conservatrice le week-end dernier ont eu tendance à se faire donner l'horaire des trains quand ils s'enquerraient de la température.

Ainsi, dimanche, Mme Campbell a-t-elle répondu blanc et ensuite noir à la même question sur les modalités du versement d'une nouvelle tranche d'aide humanitaire à Haïti. Et ainsi le secrétaire général de l'ONU a-t-il dû lui remâcher les mots clés d'une autre question tout aussi simple pour qu'elle en saisisse le sens.

N'en déplaise à l'entourage de la première ministre, la conférence de presse de Mme Campbell se déroulait pourtant sous des auspices techniques on ne peut plus clémentes. Il ne s'agissait pas de *scrums* échevelés où les plus aguerris y perdent leur latin mais bien d'un événement structuré.

Les questions en cause n'étaient pas non plus du genre à piéger Mme Campbell. Ses réponses, en anglais, montraient d'ailleurs qu'elle était bien préparée et qu'elle maîtrisait complètement ses sujets.

La plupart des journalistes, aussi bien francophones qu'anglophones et en majorité des vétérans de la couverture politique fédérale, ont quitté l'événement, un peu ébranlés, avec la conviction troublante que la première ministre du Canada ne comprend pas le français.

En matière de capacité linguistique, les journalistes d'Ottawa ont pourtant plutôt tendance à donner facilement le bénéfice du doute.

Le pain quotidien de la presse parlementaire fédérale consiste en effet à écouter des politiciens qui s'expriment souvent dans une langue qui n'est pas la leur. Ils disposent, dans l'ensemble, d'une dose presque inépuisable d'indulgence à cet égard.

Pour le savoir, il suffit de demander à ce politicien ontarien connu qui confondait «baiser» et «baisser» et dont même l'anonymat est encore aujourd'hui respecté.

Ou encore à Joe Clark, dont les rencontres impromptues avec les journalistes après des journées éreintantes pendant la crise constitutionnelle ont produit plus que leur part de lapsus en français sans jamais qu'aucun ne soit exploité.

Telle a été également l'expérience de l'ancien premier ministre ontarien David Peterson. Il avait tendance à confondre millier et milliard. A plusieurs reprises, il a ainsi sans le vouloir gonflé démesurément les ravages possibles du libre-échange avec les États-Unis, transformant une catastrophe appréhendée en véritable cataclysme. Ces bévues ne se sont pas rendues en ondes.

Les difficultés de Mme Campbell avec la langue française sont d'un autre ordre de grandeur. Elles constituent un problème épineux pour ses stratégies électorales.

Un des sujets qui a suscité le plus de remous dans les rangs des organisateurs du parti depuis l'élection au leadership de Mme Campbell entoure sa participation à un éventuel débat des chefs en français.

Samedi, Kim Campbell a exprimé publiquement sa volonté d'affronter elle-même Lucien Bouchard et Jean Chrétien.

Comment pourrait-elle faire autrement d'ailleurs alors que sa collègue Audrey McLaughlin s'y risque sans hésitation?

Mais sa décision inspire tellement d'inquiétudes que, 24 heures plus tard, certains de ses organisateurs soutenaient encore qu'il ne fallait pas conclure, loin de là, que Mme Campbell ne finirait pas par s'y faire remplacer par Jean Charest. «Ca va être beau de voir ça!», s'est exclamé l'un d'entre eux à l'idée que la position de sa patronne était définitive.

Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, lui, en a plutôt conclu que les conservateurs feront des pieds et des mains au cours des prochaines semaines pour torpiller les débats télévisés de la campagne.

En conférence de presse hier, il les a mis en garde contre la tentation d'étirer les négociations avec les réseaux qui commencent aujourd'hui dans l'espoir de réussir à escamoter les débats.

Les conservateurs, Kim Campbell en tête, ne devraient cependant pas être complètement surpris de se retrouver dans de si beaux draps. Depuis qu'elle s'est lancée dans la course au leadership, l'entourage de Mme Campbell, qui compte beaucoup de francophones, a eu tout le temps de constater, bien avant les journalistes, que son français n'est pas à la hauteur.

Jusqu'à présent, ce qu'ils ont trouvé de mieux consiste à vouloir transformer Jean Charest en béquille québécoise et à argumenter, en privé, qu'il est presque déplacé d'avoir des exigences quant au français de la première ministre canadienne.

Mais, comment réagirait-on à Toronto, Winnipeg ou Red Deer en Alberta, si un premier ministre du Canada, avec une compréhension équivalente de l'anglais, se présentait en conférence de presse un beau matin?

LE MONDE

Les Yanomamis exigent le départ des chercheurs d'or

PAGE B-4



POLITIQUE

Keaton prévoit une crise majeure chez les anglophones

PAGE A-4

CULTURE

Diane Dufresne en Détournement majeur

PAGE B-8

Cancres les enfants du clip?

Les enfants d'aujourd'hui maîtrisent l'orthographe d'usage aussi bien que leurs parents et grands-parents

ISABELLE PARÉ

LE DEVOIR

On les dit souvent «enfants du clip» et cancrs en français, mais les écoliers québécois d'aujourd'hui ne malmènent pas plus l'orthographe d'usage que ne le faisaient leurs parents ou leurs grands-parents à la petite école.

C'est du moins ce que soutiennent deux chercheurs, MM. Robert R. Préfontaine et Sylvio Richard, qui viennent de

terminer un travail de moine en comparant les copies de milliers d'enfants de 6 à 12 ans avec les échelles orthographiques utilisées depuis des décennies dans l'enseignement au Québec.

«Les enfants d'aujourd'hui maîtrisent aussi bien, au même âge que leurs parents ou leurs grands-parents, les 3000 mots qui sont à la base du vocabulaire», soutient le docteur en études françaises, M. Robert Préfontaine qui, dès 1972,

s'était livré au même exercice laborieux.

À l'heure où tout le monde pleure le massacre infligé à la langue par nos écoliers, les deux chercheurs, surpris des résultats, ont répété à trois reprises leurs comparaisons avant d'en arriver à cette conclusion.

Le tandem a distribué l'an dernier des listes totalisant une cinquantaine de mots à quelque 4000 élèves des écoles primaires de la Rive-Sud. Le tri des mots a

été fait à partir des corpus de quelque 3000 mots considérés à la base du vocabulaire des enfants de l'école primaire par les scientifiques. La difficulté des vocabulaires a été déterminée grâce aux échelles, utilisées dès 1940, pour déterminer l'année scolaire à laquelle un mot doit être assimilé.

Résultat: en 1940, les écoliers récol-

VOIR PAGE A-8: CANCRES

Piaffement d'impatience

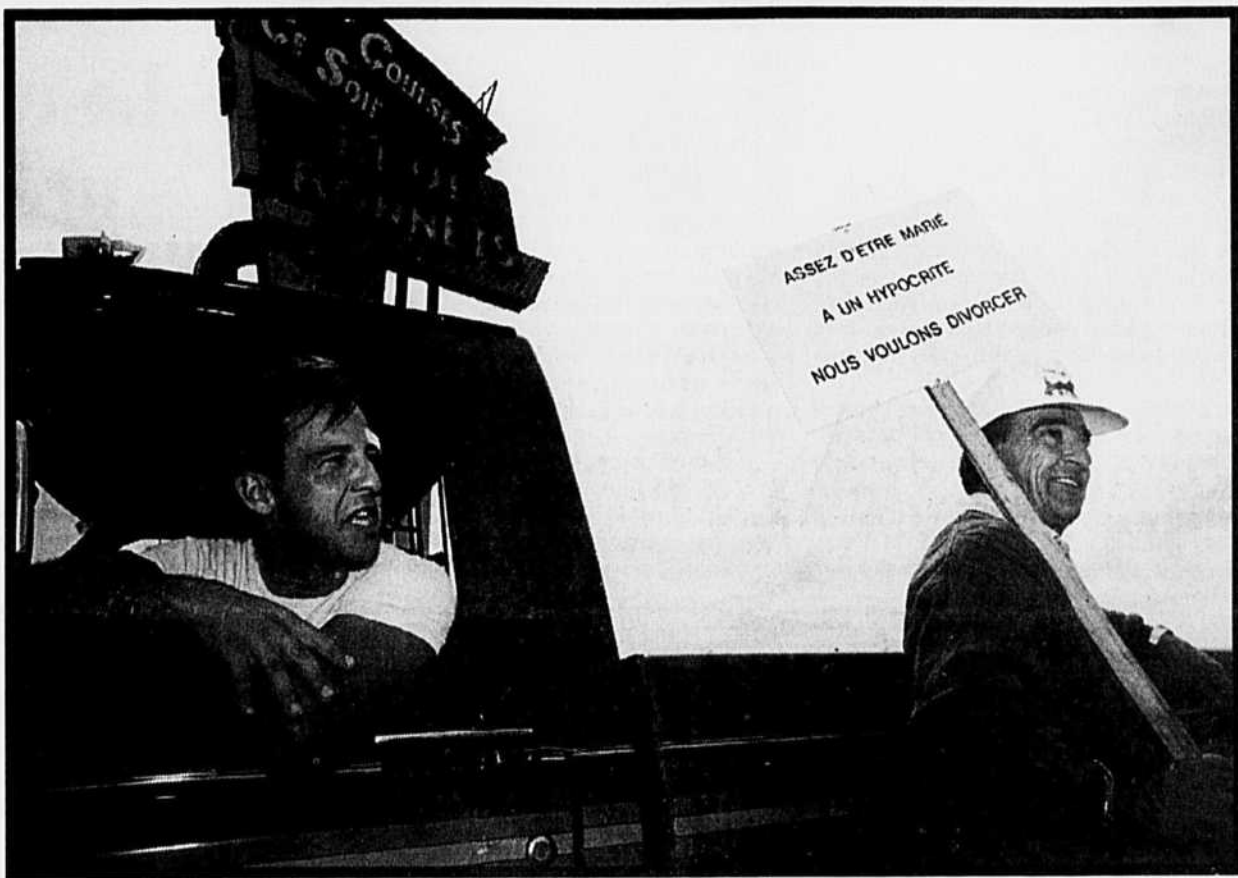


PHOTO NORMAND BLOUIN/AGENCE STOCK

L'HIPPODROME Blue Bonnets est paralysé depuis 41 jours. Les hommes de chevaux en ont le ras le bol et ils l'ont manifesté hier sur le boulevard Décarie. Ils ont également réclamé l'intervention de Québec pour mettre fin au conflit commercial. Nos informations en page A-3.

La jeunesse québécoise dans l'oeil de la BBC

Après s'être intéressée à Mordecai Richler, la BBC se penche maintenant sur la jeunesse québécoise. Quel est le lien entre les Raëliens et la Révolution tranquille, le patinage artistique et le hockey, Montréal et les mangeurs de stéroïdes? La BBC! Depuis un mois, une équipe du magazine télévisé *Rough Guide* écume Toronto et Montréal pour tourner une émission touristique sur le Canada.

YANN PINEAU

LE DEVOIR

Depuis six ans, *Rough Guide* attire chaque semaine près de cinq millions de téléspectateurs britanniques devant leur petit écran pour leur faire découvrir les grandes métropoles de la planète. Après avoir épuisé les capitales européennes avec *Rough Guide to Europe*, la télévision publique britannique passe à la vitesse supérieure avec un *Rough Guide to the world*.

Dele Oniya, producteur de l'émission sur le Canada, veut éviter au maximum de tomber dans les clichés touristiques traditionnels. Pour lui, *Rough Guide* est plus qu'un magazine de voyage dans la mesure où son équipe adopte une approche journalistique et jeune: «Nous interviewons rarement des gens de plus de trente ans!»

Avec un budget de plus de 150 000 \$ pour produire l'émission sur le Canada, les journalistes britanniques auront tourné douze reportages (dont quatre à Montréal) pour un magazine de cinquante minutes.

À Montréal, la question linguistique a été traitée de manière assez acrobatique. La caméra filme un repas familial où les convives louvoient habilement entre l'espagnol, l'italien, le français et l'anglais.

«C'est l'histoire d'un couple d'Italiens passés par l'Argentine, immigrés au Québec avec leurs enfants dont l'un a été scolarisé en anglais et l'autre en français... Ah oui! Il y a aussi la grand-mère qui ne parle que l'italien!» Dele Oniya n'en dira pas plus sur ce sujet...

Pour les détails, il vous faudra attendre la diffusion de *Rough Guide* en novembre si vous êtes en Grande-Bretagne, ou à une date indéterminée l'année prochaine si vous captez dans votre salon le réseau américain PBS.

VOIR PAGE A-8: BBC

Victoire d'une «collaboratrice» contre la bureaucratie du chômage

MARTINE TURENNE

LE DEVOIR

Après deux ans et demi de contestation, une Montréalaise employée dans le commerce de son mari a vu son droit à l'assurance-chômage reconnu.

Mme Lucienne Gosselin-Gravel, qui travaillait dans un magasin de meubles dont le mari était propriétaire, est au centre d'une querelle beaucoup plus vaste: celle de la reconnaissance par le ministère du Revenu de l'assurabilité des emplois de ceux et celles (80% sont des femmes) qui travaillent pour un membre de leur famille. Environ un million de personnes à travers le pays sont dans cette situation.

«Malheureusement, le débat que nous voulions n'aura pas lieu, dit Louise Audet, de l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires (ACPA). Le ministère a décidé de régler avant procès en déclarant l'emploi de Mme Gosselin-Gravel assurable. Il évite ainsi un débat public qui aurait pu faire modifier la loi actuelle.»

L'Association s'était jointe à Mme Gosselin-Gravel afin de faire déclarer inconstitutionnel l'article 3 de la loi sur l'assurance-chômage et ce, «conformément à la Charte canadienne des droits et libertés qui consacre, dit-elle, le

VOIR PAGE A-8: BUREAUCRATIE

Pasqua voudrait verrouiller les frontières françaises

Paris (Reuter) — Charles Pasqua souhaite une révision de la Constitution pour éviter que le droit d'asile soit «dévoté» par de simples candidats à l'immigration et pour mettre la France «à l'abri de toute vague incontrôlée».

Dans une tribune libre publiée hier dans *Le Figaro*, le ministre de l'Intérieur déplore la décision du Conseil constitutionnel qui a censuré le 13 août la loi sur le contrôle des flux migratoires, adoptée au printemps par le Parlement.

«En censurant les dispositions de la loi qui se bornaient à intégrer les accords de Schengen et de Dublin dans notre droit interne, le Conseil l'a vidée de toute por-

VOIR PAGE A-8: FRONTIÈRES

Un pays fier et tricoté serré

Avant-dernière étape de sa tournée des régions du Québec, LE DEVOIR s'arrête cette semaine en Gaspésie. Pays de la mer aux paysages époustouffants, haut lieu du tourisme, terroir d'ethnies disparates qui sont parvenues, au fil des décennies, à développer une authentique appartenance régionale, la Gaspésie cherche maintenant à se dépêtrer du borborygme où l'éloignement des grands centres et une économie en mal d'autosuffisance l'ont plongée. Plus que jamais, disent tous les acteurs dans le premier d'une série d'articles publiés aujourd'hui, le temps est venu de se retrouser les manches et de faire face à la musique. Le tout en avant-plan d'une réalité culturelle qui, verra-t-on plus tard cette semaine, est elle aussi en mutation. La rubrique DÉTOURS, en page B-1.



INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial...A6
Agenda culturel...B7	Idées...A7
Annonces classées...B2	Le Monde...B3
Avis publics...B4	Montréal...A3
Culture...B8	Mots croisés...B4
Détours...B1	Politique...A4
Économie...A5	Les Sports...B6

Météo
Nuageux
Max: 25

Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

Un millier de démographes au chevet de la population et de ses maux

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

À début des années 70, un poster qui a connu son heure de gloire dans plusieurs chambres d'adolescents montrait, sur un rivage indétectable, des centaines de milliers de personnes agglutinées les unes sur les autres, risquant de tomber à tout moment dans la mer. Le sujet: la Terre, ou plutôt n'importe quel pays pris au hasard, dans quelques décennies.

La surpopulation de la planète devenait à la même époque un thème courant dans les œuvres de science-fiction.

Jacques Légaré, démographe à l'Université de Montréal, n'ose pas trop commenter ces anciennes images apocalyptiques d'une planète écrasée sous son propre poids. «Notre travail en est un d'évaluation scientifique, les prédictions, vous savez...», lance-t-il.

Pendant une semaine, à compter de ce soir, un millier de démographes et de chercheurs du monde entier affluent à Montréal pour le 22e congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), un congrès où ils au-

ront amplement l'occasion d'être confrontés aux problèmes sociaux les plus brûlants... et d'y aller de quelques prédictions.

Ce congrès présentera les résultats de recherches sur des sujets aussi variés que le vieillissement de la population, le problème des réfugiés, l'immigration, la pression démographique, les programmes de planification familiale, les mégapoles, le sida, etc.

L'UIESP est un organisme basé à Liège en Belgique, qui existe depuis la dernière guerre mondiale et qui compte 2000 chercheurs provenant de 130 pays.

Les ateliers de cette semaine peuvent être regroupés sous trois grands axes de recherche, dont le développement rural au premier chef. «Dans les pays en voie de développement, explique Jacques Légaré, le grand problème consiste à permettre aux populations de demeurer dans leur milieu. Si ces populations pouvaient se nourrir sur place, elles seraient moins portées à immigrer dans les grandes villes, à grossir les mégapoles du tiers-monde et à vouloir immigrer dans les pays du Nord».

Deuxième grand sujet, le vieillisse-

ment de la population, qui touche surtout les pays industrialisés. «Nous assistons à l'émergence d'un troisième âge, en forme, qui vit plus vieux, et qui est en nombre grandissant, explique-t-il. La société a besoin des gens âgés, d'autant plus qu'on risque de manquer de travailleurs à cause de la baisse de natalité, et qu'il faut trouver un moyen pour éviter que les jeunes actuels paient trop cher les coûts sociaux. Le problème est complexe, et les luttes entre générations risquent de remplacer les luttes des sexes».

Le troisième grand enjeu, baptisé du thème un peu pompeux de «démographie et post-modernisme», exprime la contradiction entre une vision globale de la population et l'émergence de particularismes locaux.

«Nous sommes dans un ère de globalisation, nous réfléchissons globalement aux grands enjeux de population, mais nous sommes aussi à une ère de retour au "local", explique-t-il. Nous pensons vivre à l'ère de McLuhan et du village planétaire, mais nous voyons surgir des comportements liés à un sentiment régional d'appartenance».

Jacques Légaré donne comme exemples les enjeux religieux dans les pays islamiques, les enjeux ethniques dans l'ex-Yougoslavie, pour se demander comment les démographes peuvent contribuer à la réflexion.

«Nous tentons de faire des prévisions en regard de nos comportements individuels. Les façons de régler les problèmes de population en Afrique ne sont pas les mêmes qu'au Québec par exemple. On peut vouloir réduire la population d'un côté et l'augmenter de l'autre. Mais on s'oppose alors à des choix individuels. Ce que nous pouvons faire scientifiquement, c'est apporter des outils: montrer l'efficacité ou l'échec de telle campagne de contrôle de naissances, de telle politique familiale».

Les participants réunis cette semaine au Palais des Congrès discuteront également des enjeux de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui se tiendra au Caire l'année prochaine, sous l'égide des Nations unies, une conférence qui, pour les problèmes de population, «veut être l'équivalent de la conférence de Rio sur l'environnement», explique M. Légaré.



PHOTO JACQUES GRENIER

En cette rentrée cébécoise, plus courue que jamais, les files d'attente nombreuses donnaient hier aux cégeps des airs moscovites. Comme des centaines d'autres étudiants, Stéphanie Franklin et Isabelle Desfossés ont fait le pied de grue avant de mettre la main sur leurs horaires de cours.

Boutros-Ghali a su zigzaguer sur le terrain miné de la politique canado-qubécoise

Québec (PC) — À sa deuxième journée d'une visite de 48 heures au Québec, le secrétaire général des Nations unies a cherché à couper court à toute interprétation «politique» de ses faits et gestes, en particulier l'annulation d'une brève tournée prévue hier à la baie James avant son retour dans la métropole américaine, New York.

De la même façon, M. Boutros Boutros-Ghali a zigzagué sur le terrain miné de la politique canado-qubécoise, déclinant poliment l'invitation qui lui était faite de commenter la possibilité pour le Québec d'être accueilli un jour comme membre de l'ONU et plaidant l'ignorance d'un avis rendu récemment par un sous-comité de sa propre organisation sur la langue de l'affichage public.

En conférence de presse, le numéro 1 de la diplomatie internationale a expliqué qu'il avait personnellement insisté pour ne pas s'éloigner trop de Québec, préférant une rencontre avec la presse à

une visite des grands espaces et de grands travaux hydroélectriques. Rien à voir avec la politique ou avec une quelconque campagne des Cris de la baie James, qui mènent sur la scène internationale une farouche lutte au développement hydroélectrique du gouvernement Bourassa.

«Je pense que le programme de ma visite étant limité à deux jours... il a été changé plusieurs fois et je voulais tenir compte du fait que je voulais avoir un certain moment de libre pour pouvoir rencontrer des journalistes», a expliqué M. Boutros-Ghali.

Quelques minutes plus tôt, le secrétaire général avait reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université Laval pour son travail en faveur de la paix et de la démocratie dans le monde.

Dans son discours exclusivement en français, il a longuement défendu sa «diplomatie de la démocratie», qui s'est traduite sous sa gouverne par une

intervention des Casques bleus dans certaines régions «chaudes» du monde, dont la Yougoslavie.

Au cours de son entretien avec les journalistes, M. Boutros-Ghali s'est voulu rassurant pour les familles des soldats canadiens en poste en Croatie, qui craignent pour la vie de leurs si l'OTAN met finalement à exécution sa menace de bombarder les positions serbes à Sarejevo et d'autres villes chaudement disputées entre Croates, Musulmans et Serbes.

S'il s'est montré loquace sur le rôle de l'ONU sur la scène internationale, le secrétaire général n'a pas voulu se mêler de ce qu'il a appelé les questions de politique interne au Québec.

L'indépendance du Québec, a-t-il dit, fait partie de ces décisions «qui doivent être prises par les Canadiens et je sais qu'ils auront la sagesse de prendre la bonne décision pour leur pays et leur avenir». Même prudence en matière linguistique.

Le collège Rosemont prend le virage de l'intégration à tout prix

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Maltraité par les palmarès cégepiens, souvent considéré comme le dernier refuge des refusés, le collège de Rosemont aurait de quoi faire la leçon... aux autres cégeps cette session en prenant le virage de l'intégration à tout prix.

Oui, on y accueille des étudiants faibles. Les dossiers académiques n'y sont pas tous mirobolants. Le collège de Rosemont a décidé d'en faire sa mission, de mettre les bouchées doubles pour favoriser la réussite.

Alors que la session d'accueil prévue par la réforme du collégial part cahin-caha dans plusieurs cégeps, le collège de Rosemont emprunte courageusement le virage de l'intégration.

Grosso modo, pas moins de 10% des 3000 étudiants du cégep seront suivis à la trace cette session, et une cinquantaine d'autres participeront à une véritable session d'intégration.

«On a identifié 300 élèves en difficulté à qui nous avons fait une offre. Environ 200 d'entre eux suivront des cours de mise à niveau en français. Nous avons beaucoup investi dans la session d'accueil. Nous préparons notre modèle depuis juin», explique Mme Danièle Garcia, directrice des études au cégep Rosemont.

Surnommé «Retour à Rosemont», ce projet d'aide à la réussite tous azimuts est sur la rampe de lancement depuis des mois, bien avant qu'il ne soit dans la mire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Avant même les «mesures

de renouveau» de la ministre Lucienne Robillard qui fait de l'échec aux échecs une de ses priorités.

À l'heure où certains cégeps, surpeuplés, refusent parfois des élèves qui détiennent un diplôme d'études secondaires (DES) en bonne et due forme, Rosemont a au surplus ouvert ses portes à ceux qui avaient échoué à des cours incontournables pour l'admission au cégep.

«On les laisse quand même s'inscrire dans un programme. Mais plutôt que de les laisser multiplier les échecs, on les aide à se reprendre en main», d'insister Mme Garcia.

L'expérience n'est pas sans intérêt à quelques mois de l'entrée en vigueur — janvier 1994 — des pénalités aux échecs imposées aux étudiants.

Le collège de Rosemont sera d'ailleurs dans la lognette du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science qui a demandé à ce qu'on lui fasse rapport sur ce projet.

Comme tous les cégeps, celui de Rosemont a reçu des sommes pour mettre en place ses fameuses mesures d'aide à la réussite.

Des sommes vite dépensées, le cégep, comme tous les autres, ayant écopé de compressions le printemps précédent.

«Nous avons reçu un montant de 50 000\$ calculé en fonction de la force de nos étudiants, explique Mme Garcia. Ça a permis de ne pas congédier une conseillère en orientation. Nous l'avons fait, malgré les compressions. Car notre préoccupation pour l'aide à la réussite date de plusieurs années.»

McKenzie en liberté provisoire

Sept-Îles (PC) — Le chanteur Claude McKenzie, 26 ans, du groupe Kashtin, a comparu en Cour du Québec, hier, à Sept-Îles, sous des accusations de conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies ayant causé des lésions.

Il a été remis en liberté provisoire sous conditions en attendant la tenue de l'enquête préliminaire fixée au 8 octobre.

McKenzie a été arrêté à la suite d'un accident de la circulation survenu samedi soir sur la réserve de Maligne, près de Sept-Îles.

Une fillette de 11 ans, Tina Jourdain, qui marchait en bordure de la rue principale avec deux amies, a été heurtée et grièvement blessée par une voiture.

Elle reposait dans un état stable, hier, au service des soins intensifs du Centre hospitalier régional de

Sept-Îles. On ne craignait pas pour sa vie. Ses deux amies s'en sont tirées indemnes.

Immédiatement après sa remise en liberté, McKenzie s'est envolé pour Vancouver où il devait donner un spectacle hier soir.

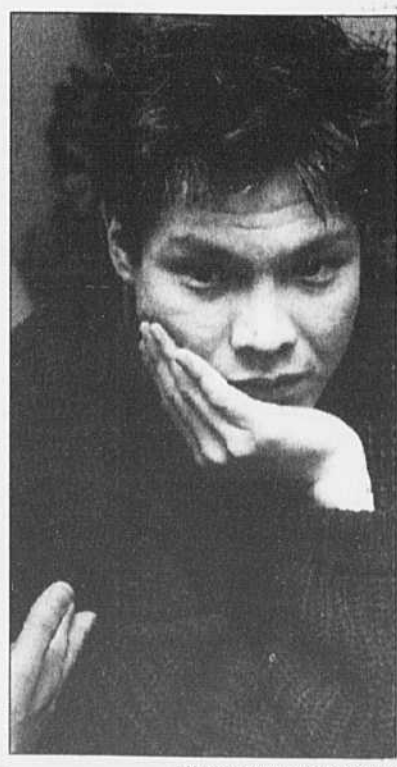
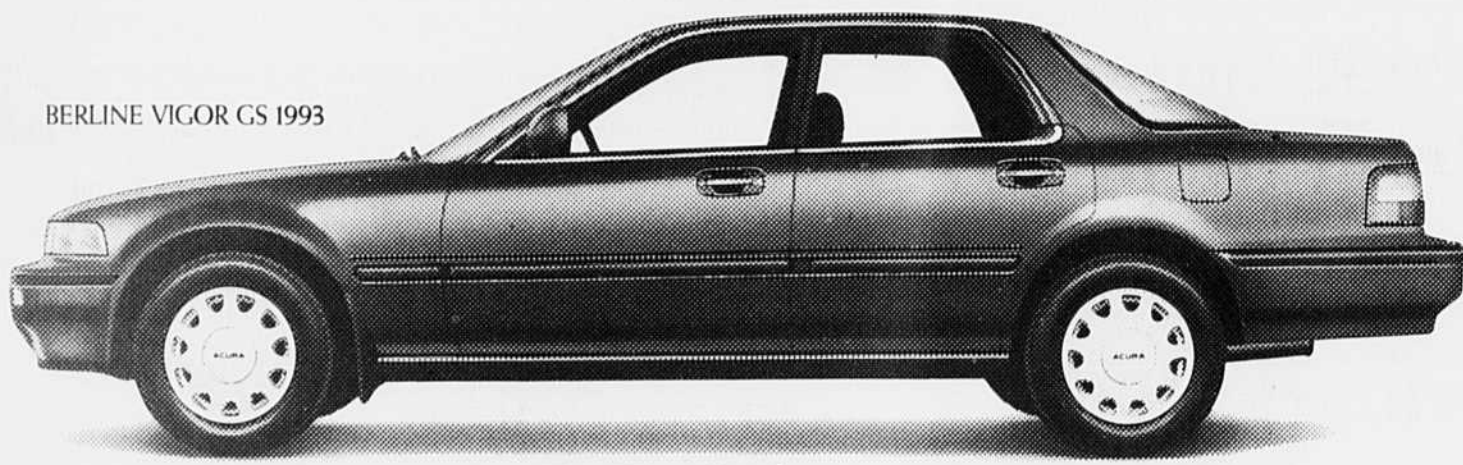


PHOTO JACQUES GRENIER

Claude McKenzie: accusé d'avoir conduit un véhicule avec facultés affaiblies ayant causé des lésions.

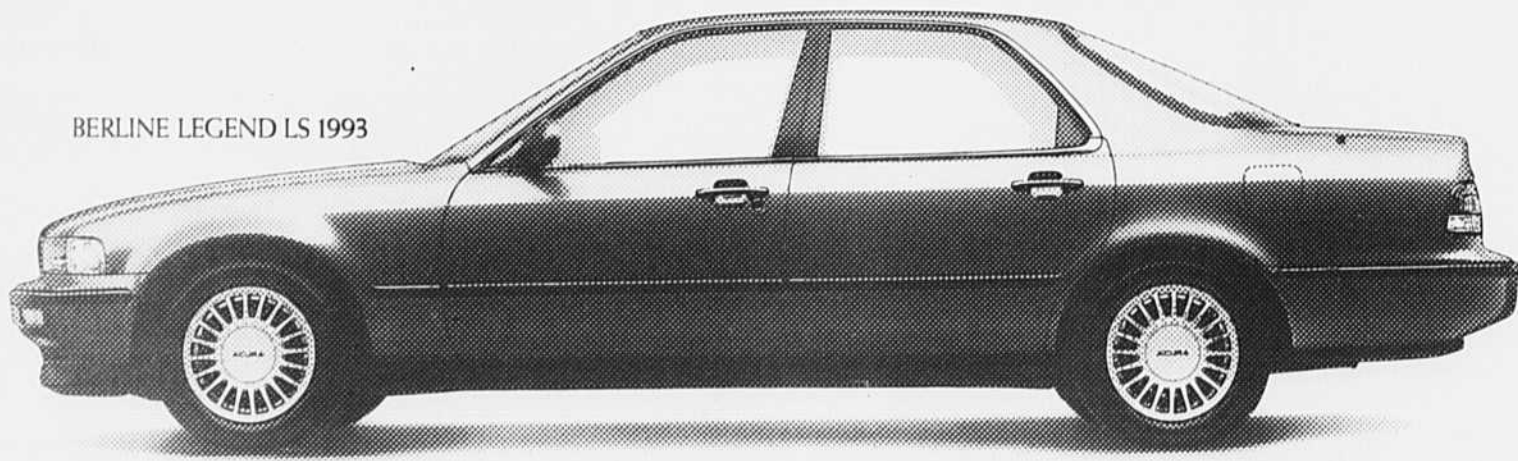
EXCITANTS. PALPITANTS. INCROYABLES. ET ON NE PARLE QUE DES PRIX DE LOCATION-BAIL.

BERLINE VIGOR GS 1993



398\$/MOIS*

BERLINE LEGEND LS 1993



598\$/MOIS**

Bien entendu, pour décrire ces voitures, nous pourrions ajouter des mots comme luxueux, distingué et inégalé. Toutefois, à ces prix-là, le mot clé semble être valeur. Et comme cette offre n'est

en vigueur que pour un temps limité, nous vous suggérons d'aller visiter sans tarder votre concessionnaire Acura pour en discuter.



LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 398 \$ / mois (coût total de 19 104,00 \$), pour le modèle Vigor GS représenté avec boîte manuelle (Modèle CC256P). Un acompte de 5 000\$ et un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. ** Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 598 \$ / mois (coût total de 28 704,00 \$), pour le modèle Legend LS représenté avec boîte automatique (Modèle KA767P). Un acompte de 6 000\$ et un paiement mensuel en dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour un montant additionnel prédéterminé. Le tarif de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible seulement par l'entremise de HCFI.

**ACURA
BAIL**

PRESTIGE ACURA
3700, Autoroute 440, O., Laval
Tél.: 745-1234

ACURA PLUS
255, boul. Seigneurie, Blainville
Tél.: 435-4455

ACURA GABRIEL
4648, boul. St. Jean,
Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean Talon O., Montréal
Tél.: 340-1344

ACURA RIVE-SUD
820, boul. Taschereau, Greenfield Park
Tél.: 443-6555

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain, Anjou
Tél.: 354-8811



ROBIC

DEPUIS 1992

AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 984-0444
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR MONTREAL

Les terrains abandonnés d'Angus pourraient servir de locomotive à la relance industrielle de l'Est

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Après plus de 18 mois d'inaction sur les terrains des anciennes usines Angus, voilà que la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Rosemont/Petite Patrie veut en faire un moteur de la relance industrielle dans l'est de Montréal.

La CDEC a déposé à Québec cette semaine une demande d'incorporation pour mettre sur pied une fiducie foncière communautaire pour acquérir et développer les 5 millions de pieds carrés d'Angus. «Ce dont a besoin Montréal, c'est d'attirer de nouvelles industries pour créer des jobs qui pourraient générer de l'activité économique autour du site», explique un porte-parole de la CDEC, Christian Yaccarini.

Ce dernier souligne que le projet en est un de décentralisation du développement économique et du coup, une façon «de favoriser la prise en charge locale du développement».

Ressortir ce dossier n'est pas sans rappeler la belle époque d'Angus, bien avant que l'est de Montréal ne se mette à périliter dangereusement et que les «shops» ferment définitivement leurs portes à l'hiver 1992. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, Angus employait 12 000 personnes. Aujourd'hui, le chômage a littéralement grugé ce secteur.

Pour redémarrer une activité industrielle, des investissements majeurs seront nécessaires. La valeur des terrains pourrait atteindre 50 millions\$.

La CDEC mise donc sur la fiducie foncière communautaire dont la structure implique différents partenaires.

Trois hypothèses sont actuellement étudiées par l'organisme de l'arrondissement Rosemont/Petite Patrie. Une première hypothèse entraînerait la participation massive de la



PHOTO JACQUES NADEAU

Avec la fermeture des usines Angus en 1991-92, ce n'est pas qu'un millier d'employés qui perdaient leur emploi, c'était l'un des derniers fleurons industriels de l'est de Montréal qui s'effondrait. La CDEC Rosemont/Petite Patrie veut aujourd'hui faire revivre cette belle époque.

population. «À ce niveau, il faut bien sûr qu'il y ait un incitatif financier comme un dégrèvement d'impôts pour attirer les résidents du secteur», précise M. Yaccarini.

L'équipe de la Corporation entretient également la possibilité de susciter un partenariat entre les citoyens et des investisseurs financiers «ayant une certaine philosophie communautaire», tels le Mouvement Desjardins et le Fonds de la solidarité de la FTQ.

Troisième voie

Finalement, la CDEC planifie une troisième voie qui inclurait le propriétaire des terrains Angus, le Canadien Pacifique (CP). «Les représentants de CP sont au courant de notre idée, mais on ne leur en a pas parlé directement», dit M. Yaccarini. Notre problème vis-à-vis d'eux, c'est qu'ils veulent faire de l'habitation sur leurs terrains.

L'agent d'information de CP, Michel Spénard, confirme de son côté, que «le Canadien Pacifique travaille avec la Ville de Montréal sur des projets de développement». Mais il ajoute que rien n'est réglé.

Toutefois, Richard Côté, du cabinet du directeur du Service habitation et développement urbain, spécifie que d'ici quelques mois le projet de développement immobilier de CP sera déposé et soumis pour consultations publiques au comité-conseil de l'arrondissement.

À la CDEC, on tient mordicus à l'idée de développement industriel, tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un parc traditionnel. «Certains vont dire qu'il y a bien suffisamment de terrains à vocation industrielle disponibles actuellement à Montréal. C'est vrai, reconnaît M. Yaccarini. Mais il faut voir qu'il ne se fait que de la relocalisation d'entreprises. Nous, nous voulons susciter le démarrage d'industries», ajoute-t-il.

L'AGENDA



La folie de l'invention

Expotec explore cet été la folie de l'invention. Et cet univers de la découverte est rendu accessible grâce à des activités interactives. C'est une incursion dans les découvertes, les inventions et les innovations qui façonnent notre quotidien. Pour 11,50\$ (adulte), vous pourrez également profiter des présentations cinématographiques de IMAX. Cela se déroule jusqu'au 15 septembre dans le Vieux-Port de Montréal. Métro Place d'Armes.

Imaginaire

La nature avec ses couleurs et ses formes parfois fascinantes. Voilà le thème de l'exposition collective Imaginaire, présentée à la salle Jacques-Rousseau au Jardin botanique de Montréal. Admission générale: 7\$. Métro Pie IX.

Tête d'affiche

Rencontre interculturelle, rencontre avec une personne de passion surtout! Le Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière propose ce midi une rencontre avec Amar Ouerdane, politologue qui était chargé des négociations de contrats en Algérie de SNC Lavallin. C'est au 350, place Royale.

La paix retrouvée

Toujours au Musée de la Pointe-à-Callière, la population est invitée à un débat autour du thème, Montréal, la paix retrouvée: ennemis ailleurs, amis ici. Le débat commence à 17h30 avec la cinéaste et interprète Michka Saïl et Nadine Ltaif, interprète du film *L'Arbre qui dort* songe à ses racines.

Kathleen Lévesque

Affaire Mélanie Côté

Le Dr Moulani suspendu pour trois mois

LE DEVOIR

Le comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec a suspendu pour trois mois, hier, le Dr Sasson Moulavi, reconnu coupable de négligence dans le dossier de la jeune Mélanie Côté.

Rappelons que l'adolescente de 16 ans est morte à son domicile en juin 1989 des suites d'une electrocution à la station de métro Sherbrooke. Ses amis et parents ont soutenu par la suite qu'elle n'avait pas reçu les soins appropriés du médecin présent à l'hôpital Jean-Talon, où elle a été transportée le soir du drame.

Le Dr Sasson Moulavi aurait en effet négligé de vérifier ses signes vitaux et de la mettre sous observation. Aucun électrocardiogramme n'a été pratiqué, alors que l'adolescente présentait des signes de brûlures électriques. Le Dr Moulavi a de plus négligé d'inscrire au dossier médical tous les renseignements et observations médicales pertinents au dossier.

La jeune fille est morte quelques heures plus tard. Le Dr Sasson Moulavi a 30 jours pour en appeler de la décision du comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Conflit de Blue Bonnets

Les hommes de chevaux piaffent d'impatience

Tout le monde réclame l'intervention de Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les hommes de chevaux piaffent d'impatience. Les éleveurs, propriétaires, conducteurs, entraîneurs et palefreniers réclament l'intervention de Québec dans le conflit qui les oppose à la direction de l'hippodrome Blue Bonnets.

Depuis le 13 juillet dernier, les 2000 membres de l'Association trot et amble du Québec (ATAQ) boycottent la piste montréalaise, à défaut de s'entendre sur le partage des profits avec le directeur général de Blue Bonnets, André Marier.

Hier, ils étaient près d'une centaine à manifester leur colère sur le

faire M. Marier», a-t-il commenté.

M. Faucher, qui a rencontré le ministre Claude Ryan dimanche, a demandé une enquête sur la gestion de Blue Bonnets. «M. Marier est là pour faire de l'argent personnellement. On n'est dans un pays libre où les voleurs ne sont pas les bienvenus», a-t-il soutenu. M. Faucher attend une réponse du ministre Ryan d'ici la fin de la semaine.

Pendant ce temps, les négociations entre les parties se poursuivent tant bien que mal. André Marier a déposé une offre vendredi qui n'est pas jugée intéressante par l'ATAQ. Cette dernière doit faire

Il n'y aurait pas de quotas de contraventions à Boucherville

Le maire de Boucherville, M. Hugues Aubertin, a tenu à rectifier les faits concernant les déclarations faites par le président de la Fraternité des policiers de Boucherville au sujet de l'émission des contraventions dans la ville.

Cette note de service, envoyée à 13 des 40 policiers en fonction actuellement, fait référence à une évaluation interne des prestations des policiers quant aux interventions qu'ils ont à effectuer dans le cadre général de leurs fonctions.

Constantin le nombre de plaintes élevées de certains citoyens reçues par le Comité de circulation concernant le comportement des automobilistes dans les rues de Boucherville qui ne respectent pas les règlements de la circulation et qui souhaitent plus de vigilance de la part de son corps policier, ainsi que la demande faite pour que de nouveaux signaux d'arrêt soient installés, en plus de l'augmentation du

nombre d'accidents routiers sur le territoire de la ville, la direction de la sécurité publique a transmis à certains employés une note de service leur spécifiant un ralentissement de la vigilance que ces derniers accordent à leur tâche générale de policier. Ces tâches consistent, entre autres, à émettre des contraventions aux automobilistes qui enfreignent le Code de sécurité routière et certains règlements municipaux.

M. Claude Laurent, directeur de la sécurité publique, tient à préciser que ces notes de service internes ont été envoyées aux policiers qui sont concernés par des baisses marquées du nombre d'interventions qu'ils ont à effectuer. «En aucun temps la ville de Boucherville n'a émis de directives sur des quotas à atteindre dans l'émission des contraventions, a-t-il ajouté. La moyenne des contraventions émises est un des moyens utilisés par notre direction pour évaluer la qualité de servi-

ce des policiers, mais pas le seul».

Quant aux policiers engagés sur une base temporaire, la convention collective actuellement en vigueur régit les policiers temporaires, tout comme les permanents. La répartition des heures allouées à ces quatre policiers est équitable pour chacun d'entre eux et c'est l'ensemble de leur travail qui sert de barème d'évaluation pour considérer leur rappel au poste ou non. Le sergent de relève ou son remplaçant, eux-mêmes syndiqués membres de la Fraternité, voient au rappel des temporaires.

Le maire Hugues Aubertin déplore que des notes internes de cet ordre soient rendues publiques via la Fraternité des policiers. «Les policiers utilisent actuellement tous les moyens possibles pour faire pression sur les élus municipaux, à la veille d'une décision majeure que le conseil municipal aura à prendre en regard de la loi 102».

Le tourisme français aura connu son plus gros été

Le seuil des 300 000 bientôt fracassé

Paris (PC) — En constante progression depuis 10 ans, le tourisme français au Québec connaît son plus gros été.

Les chiffres officiels ne seront pas connus avant plusieurs mois mais déjà, à Paris, on dresse un très bon bilan de la saison. L'an dernier, 260 000 Français ont visité le Québec (sur un total de 300 000 au Canada).

À l'Office du tourisme du Québec, on s'attend à une augmentation qui pourrait atteindre les 10%. À ce rythme, le seuil des 300 000 touristes sera fracassé dès l'année prochaine.

«Il est vrai que nous avons eu un été très très fort, explique le directeur d'Air Canada à Paris, Claude Morin. La demande a progressé de façon importante. Entre le 25 juillet et le 20 août, tous nos vols étaient complets à 100%. Pour la première fois, sur nos

vols vers Montréal, les passagers français sont plus nombreux à bord que les Québécois qui rentrent chez eux.»

Les Français auront sans doute été attirés par le taux de change entre le franc et le dollar, qui leur est extrêmement favorable, et par des tarifs aériens très alléchants. La guerre des prix qui a fait chuter à Montréal le coût d'un voyage à Paris n'a pas eu d'équivalent ici. Mais les six compagnies aériennes qui vont au Québec (en partant de huit aéroports) ont proposé des tarifs particulièrement bas pour la saison.

On trouvait par exemple en plein mois d'août des billets aller-retour sur Montréal à 1700 francs (moins de 400 dollars). C'est à quelques dollars près, le prix d'un voyage Paris-Rome... Il n'est pas impossible, souligne-t-on par ailleurs, que le Québec, reconnu com-

me une destination calme et sûre, ait accueilli un certain nombre de touristes que les meurtres et les enlèvements auront détourné d'Égypte et de Turquie.

Mais au-delà de tout ça, il reste cependant, comme le montrent de récents sondages, que le Québec demeure, avec les États-Unis, la destination «qui fait le plus rêver les Français».



PHOTO ARCHIVES

Les chevaux ne s'essouffent plus sur la piste de Blue Bonnets depuis six semaines. Voilà des vacances forcées, parce qu'entre la direction de l'hippodrome et les membres de l'ATAQ, le torchon brûle.

boulevard Décarie.

«L'industrie des courses de chevaux est prise en otage par un seul homme, André Marier. Il a volé la piste», a lancé Jocelyn Faucher, propriétaire, éleveur et gérant de chevaux.

Tout en se dissociant de ce mouvement déclenché par ses propres membres vendredi dernier, Guy Brissette, président de l'ATAQ, a dit qu'il

y avait beaucoup de frustration et de mécontentement. «C'est une guerre d'usure que tente de nous

une contre-proposition aujourd'hui. Mais rien ne laisse présager un règlement à court terme: Blue Bonnets et l'ATAQ restent sur leur position.

Selon Jocelyn Faucher, l'industrie a essuyé jusqu'à maintenant des pertes de 3 millions\$.

«Pendant 7 semaines, on a été de gentils garçons et lui, il fait de l'argent avec ses courses au galop présentées sur écran géant, a ajouté M. Faucher. Et ce n'est pas tout; il y a plus de 4000 personnes qui sont touchées par la situation.»

Le Coin des Enfants du Parc
20 ans de service de garde à la communauté
27 rue Manseau, Outremont
H2V 1C2-Tél.: 277-0818

GARDERIE NDG inc
3 4 71
GIROUARD
4 88. 7174

Garderie Notre-Dame-de-Grâce

- 36 ans d'existence
- bilingue
- ambiance familiale
- personnel qualifié
- accueille les enfants de 18 mois à 6 ans
- en face d'un parc
- enregistré à l'Office des services de garde à l'enfance
- ouvert de 7h30 à 18h

3471 Ave. Girouard, Montréal H4A 3C5
(514) 488-7174

La garderie idéfixe inc.

- Depuis 1979 dans le quartier
- Accueil des enfants de 6 mois à 6 ans
- Ouvert de 7 h 30 à 18 h
- Repas équilibrés et variés
- Activités adaptées à chaque groupe
- Équipe attentionnée
- Grande cour aménagée et clôturée

1825, CHAMPLAIN 521-6066

Proximité: Métro Papineau et autobus 125 et 45

LE DEVOIR

POLITIQUE

Une crise majeure éclatera chez les anglophones avec le PQ au pouvoir, affirme Keaton

«Les garanties constitutionnelles proposées par le Parti québécois sont très faibles»

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Les anglophones du Québec sont déçus des résolutions prises par le Parti québécois lors de leur congrès du week-end et se considèrent comme les «grands perdants» du débat linguistique.

Advenant les péquistes au pouvoir, le président d'Alliance Québec, Robert Keaton, prévoit même une crise majeure au sein de la communauté anglophone, semblable à celle qui a suivi l'élection de 1976.

«Les garanties constitutionnelles proposées par le Parti québécois sont très faibles, dit Robert Keaton, et dans tous les cas, le PQ suggère de réduire les droits de notre communauté.» Jacques Parizeau dit qu'il veut de nous dans un Québec indépendant, ajoute-t-il, «mais avec moins de droits que nous en avons aujourd'hui.»

Advenant sa prise de pouvoir, le parti de Jacques Parizeau reviendra en effet à l'application intégrale de la loi 101, ce qui, pour les anglophones, signifie l'interdiction d'afficher dans leur langue. «C'est une mesure rétrograde, dit Robert Keaton. Le PQ dit qu'il a évolué sur la question linguistique, mais nous constatons simple-

ment que c'est un recul pour nous.»

Quant à «l'ouverture» des péquistes envers la communauté anglophone, dont les droits sont officiellement reconnus dans un Québec souverain, Robert Keaton n'y voit qu'une habile campagne de relations publiques visant à apaiser les craintes de la communauté internationale. «Nous devenons les instruments de cette campagne de relations publiques, dit-il. Mais ça ne va pas: car si nous faisons réellement partie de la société québécoise, le PQ n'a pas à protéger nos droits simplement pour faire plaisir à la communauté internationale.» Il trouve par ailleurs «contradictoire» l'attitude du PQ. «D'un côté ils désirent une reconnaissance internationale, de l'autre ils veulent conserver une loi que le protocole international a jugée inadmissible.»

Le politologue Daniel Latouche ne voit pas cette récente ouverture linguistique de la même façon. Les péquistes ont réellement évolué, dit-il, et le débat linguistique lui-même a débordé de son optique ethnique pour épouser une vision plus globale de la souveraineté. «Ce congrès est d'abord celui de la *realpolitik* au plan international, précise Daniel Latouche. Il y a 15 ans ou même seulement 5 ans, ça aurait donné quelque chose

de beaucoup plus raide.»

Le PQ est revenu sur terre. «Lorsque Jacques Parizeau s'est rendu récemment à Paris, on lui a sans doute rappelé que la communauté internationale, dont la France, ne reconnaît un Québec indépendant que si les droits des autochtones et des anglophones étaient protégés.»

Un certain temps

Ça a pris un certain temps au Parti Québécois pour assimiler cette nouvelle donnée fondamentale, mais le congrès du week-end a démontré hors de tout doute que l'information avait été enregistrée. Et les anglophones, qui étaient plus ou moins des étrangers au Québec en 1976, sont devenus, ce week-end, «nos anglos du Québec».

«Ce congrès a en fait été celui de l'impureté», ajoute Daniel Latouche. Impureté linguistique, puisque le PQ se débarrasse du vieux concept «d'unité» ou d'homogénéité linguistique, et impureté ethnique, puisque le concept du «Canadien français» a été largement dépassé par l'objectif suprême: faire la souveraineté du Québec.

Autre point positif, selon Daniel Latouche: le problème de la langue, autrefois vu de façon globale, «quasi cosmique», est aujourd'hui circonscrit à deux cibles bien précises: l'ouest de l'île de Montréal et l'Outaouais.

À ce sujet, Robert Keaton, d'Alliance Québec, s'est dit très surpris par les réactions des plus vives des délégués francophones de l'ouest de l'île de Montréal et de l'Outaouais, qui affirmaient ce week-end ne pouvoir vivre en français dans leur région. «Leurs doléances me surprennent beaucoup, dit-il. Je crois qu'il faut vérifier sérieusement ces allégations. Si ce qu'ils disent est vrai, c'est bien sûr inacceptable.»

À l'autre extrémité de l'échiquier linguistique, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Jean Dorion, s'est dit satisfait hier de l'issue du congrès péquiste, même s'il lui reste à examiner de près les résolutions votées. «L'important est que les délégués aient écarté d'emblée la première proposition de l'exécutif», a-t-il dit, celle permettant l'affichage en anglais aux commerces dont les enfants auraient accès à l'école anglaise.

Il s'est dit «rassuré» de la ligne adoptée par le Parti québécois, le retour intégral à la loi 101 lui apparaissant comme un minimum vital.

Les députés seront bien présents au caucus fédéral de demain

Ottawa — La première ministre Kim Campbell a décidé de faire une plus grande place aux députés au cours de la réunion du caucus national qui s'amorce demain à Ottawa.

Fait inhabituel, «la sacro-sainte formule» du caucus a été modifiée, a fait savoir le président du caucus québécois Gabriel Desjardins.

Au lieu du monologue du chef, il y a aura quatre ateliers thématiques animés par des députés et ministres. Les thèmes de la rencontre portent sur l'emploi et l'économie, la qualité de vie, la sécurité publique et, évidemment, la nouvelle façon de faire de la politique.

M. Desjardins a souligné que la première ministre y avait mis sa touche personnelle.

«Je pense que c'est ce genre de caucus qui porte les empreintes de notre première ministre en ce sens qu'elle

veut impliquer les députés dans le processus de décision et de consultation, a-t-il déclaré au cours d'un entretien téléphonique. Jamais en neuf ans, n'a-t-on eu un caucus organisé de cette façon-là pour permettre l'implication directe des députés.»

Selon M. Desjardins, le succès de cette formule reste à voir, mais au départ elle répond davantage aux attentes des députés.

«Il s'agit de faire de la politique pendant quelques années pour comprendre toutes les frustrations qui peuvent s'installer chez les députés qui ont vraiment l'impression qu'on prend des décisions au-dessus de leur tête sans qu'on ait demandé leur avis, a-t-il souligné. Si ce caucus est porteur d'un changement, le monde va applaudir et se sentir davantage valorisé dans le processus de prise de décision.»

Bouchard s'en prend au «clinqant» de Campbell et la défie de participer à un débat des chefs

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, défie la première ministre Kim Campbell de participer à un débat des chefs dès la semaine prochaine, peu importe si, d'ici là, les élections sont déclenchées ou pas.

«Ce dont la population a besoin, indépendamment de l'émission des brefs d'élections, c'est un débat où les grandes questions seront posées aux chefs qui seront présents», a-t-il déclaré hier à Ottawa.

«Le premier débat doit avoir lieu le plus vite possible, dès la semaine prochaine», a-t-il ajouté en insistant sur le fait que les questions qui seront alors posées aux participants ne soient pas préalablement choisies par ces derniers.

M. Bouchard a répété en avoir assez de voir la première ministre voyager à travers le pays en feignant d'ignorer l'imminence du prochain rendez-vous électoral.

«Cette campagne a commencé sans être commencée et ça ressemble un peu à l'éternité qui ne finit pas, a déclaré le chef du Bloc. Il est essentiel que les enjeux soient discutés; ils ne le sont pas parce que la campagne ne démarre pas. Mme Campbell, a enchaîné le chef du Bloc, a décidé d'escamoter les problèmes réels pour les substituer à une campagne à l'américaine où le clinqant devient la substance.»

Elections Canada a accordé au Bloc québécois cinq minutes d'antenne gratuites sur les grands réseaux de communication. Les conservateurs auront droit à vingt fois plus, soit 116 minutes sur les réseaux télévisés et radio-phoniques. Selon Lucien Bouchard, un débat des chefs aurait pour effet de «redresser l'équilibre» en permettant à tous les partis d'avoir accès à l'opinion publique.

Les grands médias électroniques ont convoqué aujourd'hui à Ottawa les partis politiques fédéraux à une réunion destinée à établir le nombre, le format et l'encadrement des débats télévisés prévus au cours de la campagne électorale.

M. Bouchard y a délégué l'ancien président de l'Assemblée nationale, Richard Guay, Louise Beaudoin, qui fut déléguée générale du Québec à Paris, et Pierre-Paul Roy, son chef de cabinet.

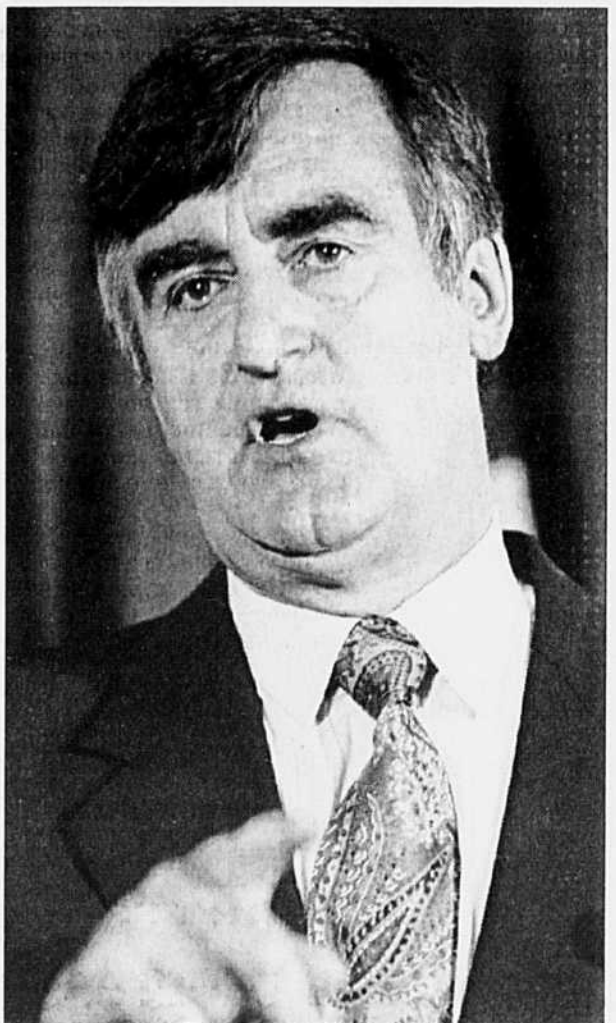
Le chef bloquiste a souhaité que les négociations entourant l'organisation de ces débats ne débouchent pas sur une impasse.

Lucien Bouchard s'est dit ouvert et «très flexible» quant à la formule qui sera choisie. Tout ce qu'il souhaite, c'est d'être traité sur un même pied d'égalité que les autres chefs fédéraux. Même le chef du Reform Party, Preston Manning, a-t-il ajouté, devrait avoir droit à un traitement équitable au cours de ces débats, qu'ils soient présentés sur les réseaux anglais ou français de télévision.

Lui-même tient à participer aux débats prévus en anglais. Il sera bientôt le conférencier invité des prestigieux Canadian Club et Imperial Club de Toronto.

«Le projet politique que poursuit le Bloc aura des répercussions sur l'ensemble du Canada, il est donc absolument essentiel que le débat qui s'en vient puisse être tenu dans la langue de la majorité de la population du Canada qui sera directement concernée par la démarche du Bloc québécois», a-t-il expliqué.

Joint hier à Calgary, Preston Manning s'est dit prêt à participer à des débats télévisés en français s'il y a traduction simultanée. Il n'exclut toutefois pas la possibilité d'y déléguer des candidats réformistes bilingues.



Lucien Bouchard hier: il faut un débat des chefs.



Rentrée Télé-Radio

Le 4 septembre

Programmation, Entrevue,
Chronique,
Télé-série et plus...

Tombée publicitaire:
le 27 août

Réservations publicitaires :

Tél.: 985-3399

Télec.: 985-3390

LE DEVOIR

n'a pas fini de vous surprendre!

Ticket modérateur

Ottawa nie vouloir épargner des sous

Calgary (PC) — Le gouvernement fédéral s'oppose à l'imposition du ticket modérateur pour les services de santé médicalement nécessaires, mais ne peut définir ce qu'il entend au juste par «médicalement nécessaire», a déclaré la ministre de la Santé Mary Collins, hier.

Alors qu'elle rencontrait les journalistes après s'être adressée à l'Association médicale canadienne, à Calgary, la ministre a nié qu'Ottawa compte épargner de l'argent en abrégant la liste des services offerts sans ticket modérateur. Mme Collins ne s'est pas montrée préoccupée de la tendance des gouvernements des provinces à retirer toujours davantage de services de leurs régimes d'assurance-maladie. Mais elle a soutenu qu'il devait y avoir un consensus national sur les services médicalement vitaux et ceux qui ne le sont pas. Invitée à donner un exemple d'un service susceptible d'être jugé non nécessaire, elle a parlé de l'ablation d'un grain de beauté à la figure. Dans certaines provinces, la liste des services qui ne sont plus assurés est «longue comme le bras», a affirmé M. Lucian Blair, porte-parole de l'association médicale, que cette tendance inquiète.

La plupart des provinces ont cessé de couvrir les coûts de la chirurgie esthétique, certaines ne couvrent plus les renversements de ligatures des trompes et de vasectomies, et plusieurs médecins craignent que le mouvement ne s'accroisse.

Dures recommandations pour stopper la crise du poisson

Ottawa (PC) — Les stocks de poisson de fond de l'Atlantique continuent à s'appauvrir de façon alarmante et il faut mettre immédiatement fin à la pêche de certaines espèces, demande le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH), dans un rapport détaillé rendu public hier.

Adressé au ministre fédéral des Pêches et des Océans, le premier rapport du genre concerne plus directement la pêche à la morue, à la plie et à l'aiglefin dans le golfe du Saint-Laurent ainsi qu'au large des côtes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. Le ministre Ross Reid s'est contenté de répliquer que les recommandations du CCRH étaient «dures» et qu'elles soulignaient «la situation des plus précaires» de la pêche dans l'Atlantique et le Québec. Il n'énoncera toutefois aucune décision avant d'avoir rencontré, au cours des prochains jours, ses collègues du cabinet et ses homologues des provinces. Le conseil a émis une série de recommandations précises et énergiques visant à faire cesser immédiatement, dès cette année, la prise de certaines espèces dont les plus importantes sont la morue, la plie et l'aiglefin. Dans d'autres cas, il est notamment demandé d'abaisser la limite des prises permises. Ainsi, la pêche à la morue dans le sud du golfe du Saint-Laurent devrait être interdite et la limite permise pour cette espèce à l'ouest de Terre-Neuve devrait être abaissée de 31 000 à 18 000 tonnes pour 1993.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+5.95 1956.01	+14.58 34091.76	-9.50 3605.98	+0.18 75.70	-0.90 372.50

ALENA

Les ententes parallèles suscitent des critiques

Une coalition québécoise demande au fédéral de ne pas promulguer la loi

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

La Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (CQNT) estime insuffisantes les ententes parallèles conclues récemment par les trois pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en ce qui a trait aux conditions de travail et l'environnement.

En conférence de presse hier à Montréal, les porte-parole de la Coalition ont par conséquent demandé au gouvernement fédéral ou à toute formation politique appelée à prendre le pouvoir à Ottawa de ne pas procéder à la promulgation de la loi de mise en oeuvre de l'ALENA.

La CQNT, qui regroupe des organismes québécois de coopération internationale et les syndicats CEQ, FTQ et CSN, a été formée en avril 1991 pour notamment promouvoir la protection de l'environnement et défendre les intérêts des travailleurs dans le cadre des pourparlers sur l'ALENA.

Afin de s'assurer qu'un large débat public entoure l'ALENA avant sa promulgation, la CQNT entend faire de la question un véritable enjeu de la prochaine campagne électorale fédérale. La Coalition croit que les accords signés par le Canada, le Mexique et les États-Unis passent totalement sous silence le droit d'association des travailleurs et le respect des libertés syndicales.

«Ce sont des ententes (accords parallèles) pour les grandes multinationales, pour les patrons. C'est une façon claire de frapper sur les droits fondamentaux des travailleurs», a lancé le secrétaire général de la FTQ, Clément Godbout. De l'avis de M. Godbout, il est impérieux que l'agenda des multinationales fasse maintenant place à celui des gens ordinaires, préoccupés par l'emploi et la sécurité sociale.

Pour Daniel Lachance, vice-président de la CEQ, l'ALENA sous sa forme actuelle annonce un «nivellement vers le bas des salaires et des conditions de travail» pour l'ensemble des travailleurs québécois. La Coalition signale que la loi mexicaine qui fixe le salaire minimum à 4,50\$ par jour «risque d'exercer une forte pression à la baisse sur les conditions de la rémunération au Québec».

Le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, s'inquiète de son côté de la pauvreté de l'entente parallèle intervenue entre les trois pays signataires de l'ALENA sur l'environnement. M. Paquette souligne que l'accord ne prévoit aucune «norme environnementale continentale», laissant l'entière question au gré de chacun des trois pays.

Le leader syndical note bien certaines exigences environnementales auprès du Mexique, mais elles sont, juge-t-il, insuffisantes et ne visent qu'à permettre au président américain, Bill Clinton, de faire approuver l'ALENA au congrès.

Pierre Paquette déplore aussi que l'entente prévoit l'engagement du Canada à payer d'éventuelles amendes contre des entreprises canadiennes fautive en matière d'environnement. «Cela constitue une brèche dans le principe pollueur-payeur», fait-il remarquer, ajoutant qu'on s'approprie ainsi à faire payer la note aux contribuables.

La Coalition attend des trois pays signataires de l'ALENA qu'ils s'entendent sur de véritables accords sur les questions sociales et environnementales avant la mise en vigueur du traité de libre-échange.

Pour forcer le gouvernement canadien à emprunter cette voie, la CQNT a l'intention de profiter de la prochaine campagne électorale fédérale pour débattre publiquement de l'ALENA.

Selon le FMI

Le commerce mondial a progressé de 7% l'an dernier

Washington (AFP) — Le commerce mondial a augmenté en valeur de 7% en 1992 contre 4% en 1991, mais cette croissance reste inférieure aux 13,5% en moyenne annuelle enregistrés entre 1986 et 1990, selon le Fonds monétaire international (FMI).

Selon le rapport annuel de la direction des statistiques commerciales du FMI, les exportations ont augmenté de 6,9% et les importations de 7,7%.

Dans les pays industrialisés, les exportations ont augmenté de 6,2%, contre 2,3% en 1991, et les importations de 4,5%, contre 1% en 1991, essentiellement grâce à la légère reprise aux États-Unis.

Le déficit des pays industrialisés s'est établi à 52 milliards\$ US en 1992 contre 91 milliards en 1991. Le déficit commercial des États-Unis s'est accru de 20% en 1992, alors que les excédents commerciaux allemand (+63%) et japonais (+37%) continuaient de croître.

La faiblesse des pays industrialisés a été compensée par les pays en voie de développement, dont les exportations ont augmenté de 8,8% et les importations de 16,2%. Leur déficit commercial a triplé en 1992 à 106,7 milliards\$ US en raison de la faiblesse des économies industrielles, qui a freiné les exportations, ainsi que de la croissance rapide des économies asiatiques, qui a accru les importations. En Asie, depuis 1988, les importations ont augmenté plus vite que les exportations.

En Afrique, la croissance des exportations n'a été que de 2,1% alors que celle des importations s'est élevée de 9,3% en raison de la détérioration des termes de l'échange, des problèmes internes de nombreux pays et du faible prix du pétrole pour les pays exportateurs.

En Europe de l'Est (ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Roumanie et ex-Yugoslavie), les exportations ont augmenté de 1,3% et les importations de 14%. Pour la Russie et les pays nés de l'ex-URSS, le FMI estime que les exportations ont augmenté de 7,7% et les importations décliné de 1,6%.

À l'Auberge des gouverneurs Place Dupuis

Autre entente dans l'hôtellerie

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

À part un premier débrayage de 24 heures au Holiday Inn de Sainte-Foy, la ronde des négociations et des règlements se poursuit rondement dans le secteur de l'hôtellerie. Après les employés du Méridien vendredi dernier, les syndiqués de l'Auberge des gouverneurs Place Dupuis ont hier voté massivement en faveur d'une nouvelle convention collective.

Au Méridien, où les négociations s'annonçaient plutôt difficiles au départ, 94,3% des membres présents à l'assemblée ont voté en faveur d'un gel de salaire pendant les 14 premiers mois et d'augmentations totalisant 4% pour les deux dernières années de la convention. À la troisième année, il y aura des contributions supplémentaires de 1% faites par l'employeur et les employés au régime d'épargne enregistré et de retraite. Pour faciliter l'accès à la pré-retraite, des employés âgés de 55 ans et plus pourront doubler leur contribution au Réer sur une période de cinq ans, pendant laquelle l'employeur sera aussi tenu de doubler sa contribution.

Le cas du Méridien était celui qui suscitait le plus d'inquiétudes au moment où ont commencé ces négociations dans une trentaine d'hôtels à travers le Québec. «Les ré-

sultats sont d'autant plus satisfaisants que cette négociation s'est déroulée dans un contexte où planait une menace de fermeture. Le syndicat, comme l'employeur, a fait preuve d'honnêteté et de sérieux tout au long de ces négociations», a déclaré Mme Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce de la CSN.

La direction du Méridien a également voulu exprimer par communiqué combien elle était «heureuse» de cette entente en vertu de laquelle «le personnel continue de bénéficier de conditions de travail des plus compétitives et l'hôtel réalise ses objectifs au niveau de sa masse salariale». Cette direction, qui au début des négociations demandait une baisse de salaire de plus de 11% et qui n'hésitait pas à soulever l'hypothèse d'une fermeture, a poussé un soupir de soulagement. «Malgré un contexte économique difficile, les négociations se sont déroulées sans incident aucun et la clientèle de l'hôtel n'a jamais cessé de bénéficier de la qualité de services recherchée», ajoute-t-elle dans son communiqué.

Le Complexe Desjardins, qui est propriétaire de cet hôtel dont la gestion est confiée au Groupe Méridien, apprendait une autre bonne nouvelle hier, puisque les 100 employés des restaurants du Complexe ont accepté le renouvellement de leur contrat de travail.

Hier après-midi, les employés de l'Auberge des gouverneurs Place Dupuis ont endossé dans une proportion de 98,75% l'entente de principe qui ressemble beaucoup à celle du Méridien et de plusieurs autres hôtels. En fait, leur vote constituait la 13e acceptation de convention collective dans ce secteur d'activités au cours des semaines récentes.

Aujourd'hui et demain, des négociations se poursuivent à l'Auberge des gouverneurs Radisson-Montréal, au Holiday Inn Crowne Plaza Métro-centre, ainsi qu'à l'Hôtel Quatre-Saisons; par ailleurs, les syndiqués de l'Auberge des gouverneurs de l'Île Charron et du Holiday Inn Crowne Plaza centre auront à voter sur des ententes de principe déjà intervenues. Tous ses syndicats sont affiliés à la CSN.

Il en est de même au Holiday Inn Sainte-Foy, où les employés ont accordé à leurs dirigeants syndicaux le mandat de déclencher des périodes de grève. Une première débrayage de 24 heures a eu lieu vendredi dernier. La partie patronale n'a pas réagi jusqu'à maintenant à ce moyen pression.

Il reste une quinzaine d'autres négociations pour des syndicats CSN à mener à terme dans l'industrie hôtelière, quelques uns encore dans la région de Montréal et d'autres dans les régions de Québec, Sherbrooke, Chicoutimi et Rimouski.

Quinze mois plus tard

Le casse-tête de Canary Wharf

Londres (PC) — Quinze mois après la crise financière qui l'a frappé, le projet Canary Wharf demeure un casse-tête que d'inévitables négociateurs reconstituent lentement dans les salles des conseils de la haute finance.

Mais il manque plusieurs pièces au puzzle: une entente sur le montant que les créanciers non garantis devraient recevoir, et le feu vert pour la construction d'une ligne de métro, essentielle à la poursuite des travaux du vaste complexe inachevé d'édifices à bureaux, qui émergera sous peu de la protection de la loi sur les faillites.

Dans le marché immobilier stagnant de Londres, il faut une bonne dose d'optimisme pour espérer faire redémarrer financièrement Canary Wharf. «C'est un processus long et complexe, mais nous sommes confiants de parvenir à une entente négociée pour rescaper le projet», a affirmé un porte-parole de la firme comptable Ernst and Young, l'administrateur désigné par la cour pour s'occuper de Canary Wharf.

Initiative du Torontois Paul Reichmann au départ, le projet, situé à sept kilomètres à l'est du centre-ville londonien et censé coûter jusqu'à 8 milliards\$, s'est retrouvé en mai de l'an dernier sans le sou, alors que seulement 40% de l'espace était occupé. Les principaux coupables: la récession, un creux immobilier et la construction de nouveaux espaces à bureaux en plein cœur de Londres.

Depuis, les frères Reichmann, onze banques - dont trois canadiennes —, 1200 créanciers non-garantis, le gouvernement britannique, la London Underground Ltd. et trois administrateurs participent aux négociations du sauvetage.

Les administrateurs espèrent mettre fin à la protection des tribunaux en octobre en remettant le complexe aux banques, detentrices de créances de plus de 1,1 milliard\$. Mais d'abord, ils doivent s'entendre avec les créanciers non garantis, entrepreneurs, petites entreprises, etc.

Le premier pas a été fait le mois dernier quand la Haute Cour britannique a approuvé la proposition des administrateurs d'élaborer une offre aux créanciers non garantis.

Si cela fonctionne, la construction d'une extension du métro, au coût de 3,4 milliards\$, pourrait débuter plus tard cette année. Les banques y ont déjà engagé 800 millions\$. Mais tant qu'une entente définitive pour la prolongation de la ligne de métro n'aura pas été signée, les locataires éventuels des bureaux de Canary Wharf resteront dans l'expectative.

Selon M. Robert Dean, de Savills Ltd., conseiller de Canary Wharf, le volume d'espaces à bureaux de première classe disponibles à Londres va en s'amenuisant et sera épuisé d'ici 1996 environ. «Canary Wharf attirera de nouveaux locataires, mais on parle ici en termes d'années, pas de mois», prédit-il. Une perception optimiste qui contraste avec la morosité du marché de la propriété commerciale de Londres, où les loyers ont chuté de 29% depuis 1990, pour se fixer en moyenne à 1100\$ le mètre carré.

Entre-temps, Canary Wharf survit avec environ 7000 travailleurs occupant neuf édifices achevés du complexe de 36 hectares, dont la pièce maîtresse est une tour de 50 étages au numéro Un, Canada Square, dominant la Tamise - le plus haut édifice de Grande-Bretagne.

Marconi déménage à Ville St-Laurent

PRESSE CANADIENNE

Marconi Canada a annoncé hier le déménagement de son siège social dans de nouvelles installations à Ville St-Laurent, dans la région de Montréal. Ce faisant, Marconi respecte son engagement de conserver dans la région métropolitaine son siège social ainsi que le morceau le plus important de ses activités au Canada.

La société, qui a actuellement pignon sur rue à Ville Mont-Royal, va se porter acquéreur de l'ex-usine Philips, située à proximité de la Transcanadienne et du boulevard Cavendish.

Le nouveau bâtiment, sur lequel on effectuera des réparations mi-

neures, a été acquis au coût de 30 millions\$.

En plus du siège social, Marconi aménagera dans ses nouveaux locaux un centre de recherche et de fabrication. Au total, Marconi emploie présentement à Montréal 1100 travailleurs, soit 70% de tout son effectif au Canada. En 1989, la société avait à son emploi 2500 travailleurs.

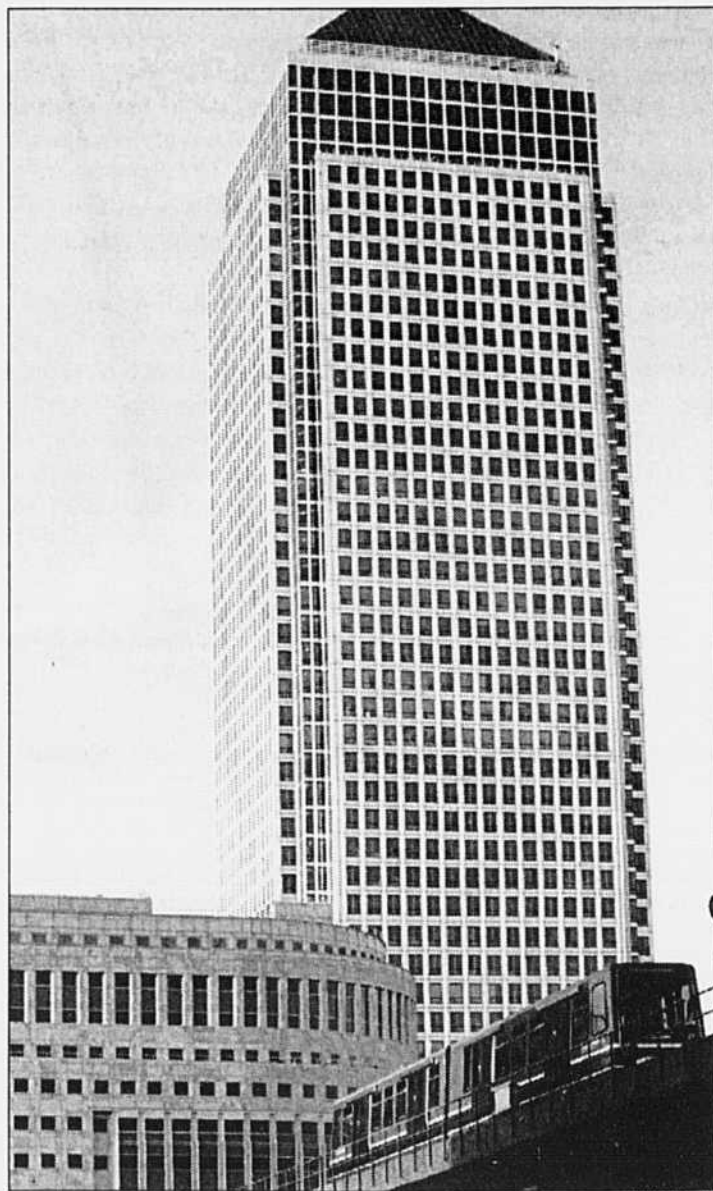
Le déménagement débutera en janvier prochain et s'échelonnera sur plusieurs mois.

Marconi Canada se spécialise dans la fabrication de produits électroniques destinés au domaine de l'avionique et des communica-

Les administrateurs disent qu'un fonds de plusieurs millions de dollars, auxquels s'ajoutent les loyers, suffit à payer les dépenses d'exploitation.

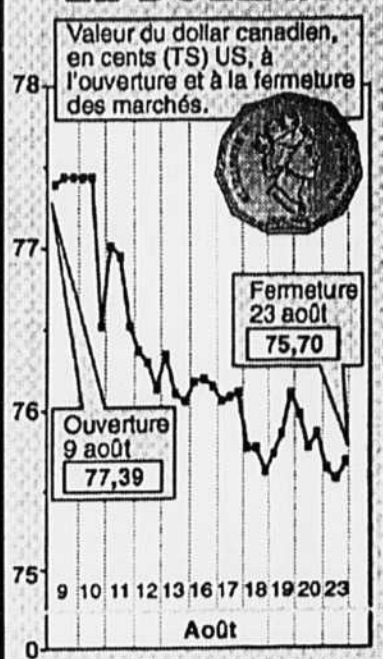
Le propriétaire d'un salon de coiffure, M. Robert Day, l'un des premiers à emménager au nouveau complexe, en août 1991, croit que Canary Wharf souffre d'une mauvaise image dont il a de la difficulté à se débarrasser, mais affirme que dès que les gens viennent sur place, leur perception change.

Au printemps, deux gros occupants, Texaco et le Crédit suisse, y ont logé plus de 2500 employés. Les services de transport - notamment ferroviaires - se sont améliorés, mais il y a tout juste une semaine, l'unique service de traversier entre le centre de Londres et Canary Wharf a cessé ses opérations. RiverBus Ltd. avait été fondé par un consortium incluant Olympia and York.



Canary Wharf survit dans un marché londonien qui montre des signes de reprise.

LE DOLLAR



Le dollar perd 31 points

Hausse prévue du taux d'escompte

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'instabilité continue du dollar canadien devrait conduire à une hausse de 25 points de base du taux d'escompte aujourd'hui.

Face à une activité économique toujours à la recherche de carburant, «la Banque du Canada, encouragée par une inflation sous contrôle, va accepter un dollar plus faible en guise de stimulant économique», croit Dominique Vachon. Pour l'économiste de la Banque Nationale, le recul du loyer de l'argent n'a plus l'effet voulu. «Il existe un certain seuil. Nous l'avons vu au cours des semaines précédentes, où une réduction de quelque 75 points du taux directeur n'a pas réussi à infléchir les taux administrés par les banques».

Hier, le dollar poursuivait sa glissade face à sa contrepartie américaine. Il perdait 31 points de base en mi-séance pour se reprendre et clôturer à 75,70 cents américains, en baisse de 18 points par rapport à la fermeture de vendredi. La Banque centrale est intervenue de façon sporadique, sans trop de conviction, afin d'offrir un certain soutien à la devise. Mardi dernier, elle a travaillé à creuser l'écart qui sépare les taux de court terme canadiens et américains, mais elle a oeuvré à l'intérieur des fourchettes de fluctuations historiques observées entre le taux d'escompte et le taux préférentiel, bornées par les valeurs 0,75-1,25%.

Afin de soutenir le dollar canadien, qui subissait les assauts des spéculateurs, la Banque du Canada a fait passer l'écart entre les bons du Trésor à trois mois au pays et celui des titres américains correspondants de 92 à 139 points. Cette semaine, ce différentiel pourrait s'accroître à quelque 170 points dans la foulée de la hausse de 25 points attendue aujourd'hui. Si une telle augmentation venait à se matérialiser, le taux d'escompte reviendrait ainsi chatouiller la barre des 5%, ramenant l'écart avec le taux préférentiel à 75 ou 80 points.

Selon Dominique Vachon, la Banque du Canada entend accepter le coup de pouce offert par un dollar plus faible dans la mesure où tout mouvement sur la devise se produit de façon ordonnée. «À mon avis, elle peut très bien se satisfaire d'un dollar à 1,32-1,33 (75,76-75,19 cents américains).

EN BREF

LES VENTES RALENTISSENT

Ottawa (PC) — Les ventes au détail ont ralenti en juin après avoir connu deux mois consécutifs de hausses, a indiqué hier Statistique Canada. Les ventes ont chuté de 0,7% à 16 milliards\$ après des augmentations de 0,2% en mai et de 1,2% en avril. Les chiffres du mois de juin sont des estimations, tandis que ceux des mois de mai et d'avril ont été révisés.

ALLIANCE AIR CANADA ET KOREAN AIR

Air Canada étendra son réseau à l'Asie grâce à une nouvelle alliance avec Korean Air. À compter du 11 septembre, le plus gros transporteur au pays reliera Toronto à Séoul, en Corée, via Vancouver, avec partage d'occupation assurés par le transporteur national de la Corée. Devant initialement s'offrir trois fois la semaine, la fréquence de ce nouveau service conjoint passera à six vols par semaine à compter de mai 1994.

Cascades hausse son chiffre d'affaires de 96%

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 1993, Cascades a dégagé un chiffre d'affaires consolidé de 834,6 millions\$, comparé à 425,7 millions\$ pour la même période en 1992. Cette hausse de 96% s'explique principalement par l'inclusion en 1993 des ventes de Paperboard Industries Corporation et de Rolland. La perte nette consolidée de la période est de 1,1 million (8 cents par action après déduction des dividendes de 3,4 millions\$ versés aux actionnaires privilégiés), comparé à un bénéfice net consolidé de 12,3 millions\$ (23 cents par action) pour le premier semestre de 1992. Ces résultats consolidés de 1993 tiennent compte de l'inclusion de la quote-part des résultats de 59% dans Cascades Paperboard et de 73% dans Rolland. «Nos opérations européennes ont particulièrement affecté nos résultats consolidés au cours du premier semestre de 1993. Cette situation s'explique par la vive compétition que les producteurs de carton entretiennent entre eux, particulièrement depuis le bouleversement du système monétaire européen», retrouve-t-on dans le communiqué de Cascades.

É D I T O R I A L

Que des animaux de cirque?

Gilles Lesage

Pendant que les autres chefs de partis fédéraux trépigent d'impatience, la première ministre Campbell continue son offensive de charme auprès des Canadiens. Elle étire à plaisir les préliminaires pré-électoraux, au grand dam de ses adversaires, dont la visibilité quotidienne n'est pas aussi grande que celle du chef du gouvernement. Mais ça semble marcher, à en juger par les sondages sur la popularité des dirigeants politiques. Il lui faut pourtant se résoudre à cesser ses cabrioles au plus tôt, ne serait-ce que pour éviter des frais supplémentaires d'au moins 15 millions\$ en recensement électoral, si elle s'amuse à prolonger le supplice au-delà de la Fête du travail.

Le moment est venu, en effet, de faire le bilan du gouvernement Mulroney dont Mme Campbell a fait partie pendant quatre ans — même si elle tente parfois de nous le faire oublier — et d'évaluer les programmes et projets des partis en lice. À cet égard, la première ministre essaie de combattre le cynisme généralisé et de rétablir la confiance, au moyen d'interventions publiques qui vont au coeur de certains problèmes cruciaux. À défaut de convoquer d'urgence le Parlement pour donner des preuves concrètes de sa bonne volonté réformatrice, elle subit avec raison les critiques sévères de ses opposants, aux yeux desquels elle est plus éloquente en paroles qu'en actions.

Ainsi en est-il, par exemple, des importantes réformes parlementaires que Mme Campbell a proposées durant sa campagne au leadership, et qu'elle a reprises récemment dans un discours à Vancouver. Elles doivent être prises au sérieux, car elles laissent entrevoir une nouvelle manière de faire la politique, ainsi que la première ministre se fait fort de l'instaurer au Canada. En même temps, toutefois, on reste sceptique, parce que plusieurs initiatives en question sont dans l'air depuis des années et que le gouvernement dont elle était un membre éminent n'a pas pu ou osé les mettre en oeuvre. Si elle le

voulait vraiment, elle pourrait dès maintenant entreprendre le grand ménage promis, à propos du régime de pension des parlementaires, notamment, ou encore des conflits d'intérêt. Les autres chefs, MM. Chrétien et Bouchard, Mme McLaughlin, sont prêts à en disposer dès maintenant et offrent leur collaboration, intéressée il est vrai.

Mais Mme Campbell préfère continuer de séduire les Canadiens, avec des principes et des idées qui, à l'évidence, leur plaisent. Sans le dire expressément, elle fait d'ailleurs un dur procès à son prédécesseur; elle atténue cependant ce jugement en disant que «nos problèmes tiennent en grande partie au système lui-même et non aux gens». Et pour restaurer le bon gouvernement, elle propose un train de réformes, issues de diverses sources, entre autres des conservateurs de 1984 et du Reform Party, qui ont déjà trop tardé. Deux choses sont évidentes, dit-elle avec raison: les gens veulent que leurs députés soient bien plus que des animaux de cirque et le rôle d'animal dressé ne plaît pas du tout aux députés.

Pour revaloriser le Parlement, Mme Campbell propose donc de réduire considérablement le nombre de sujets qui engagent la confiance envers le gouvernement, afin que les députés de tous les partis puissent beaucoup plus souvent voter librement. Certains voient des dangers à cette pratique, si elle devait se généraliser. Mais on n'en est pas là. Pour l'heure, c'est la stricte et raide ligne partisane qui domine les débats et presque tous les votes. Ce serait un grand bienfait démocratique que de délier les députés, si peu que ce soit, de cette loi d'airain. Quant à l'amélioration des travaux en comités parlementaires, Ottawa pourrait utilement prendre exemple sur ce qui se fait à Ottawa depuis une vingtaine d'années. Ce n'est pas miraculeux, mais la latitude des députés est considérable.

Mme Campbell propose par ailleurs de modifier en profondeur les pratiques budgétaires moyenâgeuses du gou-

vernement fédéral. Les budgets, assure-t-elle, ne seront plus inutilement secrets; ils ne seront plus des instruments d'action clandestine. Ils seront plutôt pour les citoyens l'occasion de réfléchir ensemble aux choix économiques difficiles qui s'imposent. À la bonne heure. Des pratiques relevant du mythe ou de la mystification, héritées des débuts du parlementarisme britannique, ne sont pas seulement démodées mais inefficaces et indécentes. Comme les gouvernements provinciaux — y compris le Québec, dont les pratiques relèvent aussi d'un autre siècle —, les citoyens veulent désormais être associés de près aux décisions difficiles qui les concernent.

Cette transparence, poursuit Mme Campbell, il faut aussi la retrouver dans le processus des nominations gouvernementales. Ce projet semble avoir un relent américain. Mais, comme le dit la première ministre, les Canadiens ont tout à fait le droit de mieux connaître les personnes qui dirigent leurs organismes publics. Ils doivent être en mesure de

constater d'eux-mêmes que ces gens ont été choisis pour leur compétence, et non uniquement pour leur allégeance. Fort bien dit. Mais la chef du gouvernement conservateur serait plus convaincante si, la même journée que son grand discours réformatrice, on n'avait pas annoncé aussi la nomination d'un ancien attaché de presse de M. Mulroney au poste d'ambassadeur à Cuba. Il était probablement le dernier sur la liste. Mais il y a de ces décisions qui en disent bien plus que des dis-

cours-fleuve.

On peut faire une réflexion semblable à propos du lobbying. Selon Mme Campbell, il s'agit d'une composante légitime de notre régime démocratique. Mais il convient d'en réformer la pratique pour que le public sache qui sont les lobbyistes et ce qu'ils font. Elle a raison. Sauf que, pressé d'agir depuis des années à cet égard, le gouvernement a tergiversé et n'a pas osé trancher, comme il le devrait.

Il en est de même à propos des conflits d'intérêt. Aux prises avec des scandales et des pratiques douteuses, le gouvernement a tenté d'agir, mais si mollement et timidement qu'à peu près tout reste à faire dans ce domaine névralgique. La première ministre promet d'agir rapidement, si son gouvernement est reporté au pouvoir à l'automne. Mais pourquoi ne pas y aller dès maintenant? Au lieu de parader à travers le pays et de promettre par bribes le grand ménage qui s'impose, Mme Campbell aurait pu convoquer les Chambres. Les sénateurs sont bien retournés à Ottawa, à la mi-juillet, pour rescinder la malencontreuse hausse de 6000 \$ de leurs dépenses. Les Communes auraient pu facilement écarter leurs vacances ou les barbecues pré-électoraux de leurs membres pour voter quelques réformes attendues depuis des années.

C'est éminemment le cas de la rémunération des parlementaires. C'est une question de justice et de modération. Il ne saurait y avoir deux catégories: une pour les députés, une autre pour le reste des citoyens. Quand on demande aux Canadiens de se serrer la ceinture, nous devons prêcher par l'exemple, dit Mme Campbell. Après tout, ce sont eux qui paient la note. En effet. Trois fois hélas, toutefois, l'exemple qui vient d'Ottawa reste rhétorique et opportuniste. Il tarde que l'on passe, enfin, aux actes.

Ou, alors, que Mme Campbell mette un terme à ses «photos ops» et déclenche, après un été à batifoler, l'implacable campagne électorale.

Que Mme

Campbell mette

fin à ses cabrioles

estivales.



Margaret Lawrence: la générosité incarnée

Nous sommes rue Bishop, dans un petit appartement au-dessus d'un restaurant. La ville est en pleine transformation. Dans un peu plus d'un an, Montréal accueillera le monde à Expo 67.

Dans le salon des amis qu'Adele Wiseman invita pour marquer le passage dans notre ville de son amie Margaret Lawrence: Hugo McPherson, professeur de littérature et futur directeur de l'ONF, Miriam Waddington, poète, et plusieurs autres. Ils se connaissent tous très bien et entourent Margaret Lawrence, jeune romancière dont l'étoile brillait déjà à Londres comme à Toronto et à New York.

J'avais admiré ses nouvelles africaines, son premier roman. Adele Wiseman avait elle aussi fait l'unanimité de la critique avec son roman *The Sacrifice*. Nous étions au cœur de Winnipeg dont tous ces écrivains étaient originaires.

Il ne manquait que Gabrielle Roy que tous connaissaient, l'ayant lu en traduction.

J'ai demandé à Margaret Lawrence une interview pour LE DEVOIR. Le lendemain, elle sortit ses trois mots de français pour s'excuser de ne pas parler notre langue. Essentiellement la courtoisie qui l'a toujours animée.

Au cours des années j'ai souvent eu l'occasion de revoir Margaret Lawrence. J'ai rarement connu un écrivain d'une si grande générosité. Non seulement ne ressentait-elle pas la moindre jalousie ou envie envers les autres écrivains, mais elle profitait de sa réputation pour défendre les autres écrivains et surtout donner un coup de pouce aux jeunes.

Ses lettres de recommandation en faveur des demandeurs de bourse au Conseil des Arts étaient aussi nombreuses qu'enthousiastes, au point où les membres des jurys devaient procéder à une exégèse de ses termes pour distinguer ceux qu'elle louait vraiment de ceux qu'elle ne voulait pas décevoir.

Toutefois, son enthousiasme était

N A I M
K A T T A N
♦ ♦ ♦

toujours authentique et spontané, fut-il parfois exagéré.

J'en ai eu personnellement la démonstration à la sortie en anglais de mon roman *Adieu Babyline*. Au-delà de l'amitié, j'ai cru cependant détecter une véritable émotion. Plus tard, à une occasion d'un tout autre ordre, ma propre émotion fut à son comble. Un écrivain torontois qui, dans son conservatisme, se déclarait iconoclaste, avait écrit un article où il s'en prenait aux féministes et aux femmes écrivains qui, selon lui, occupaient toute la place.

Au tournant d'une phrase, il décocha une flèche au Conseil des Arts qui, disait-il, ignorait les Canadiens et allait chercher des natifs du Caire ou de Bagdad pour les placer dans des postes de direction. Il ne me nommait pas et, dans des conversations privées, il m'avait maintes fois prodigué les assurances de son amitié.

Cependant, l'allusion était amplement flagrante. Et Margaret Lawrence écrivit une lettre au périodique qui publia l'article pour dire son appui pour moi et ajouter que ce n'était pas seulement à l'honneur du Canada de choisir les compétences là où elles se trouvaient mais qu'il s'agissait d'un comportement dicté par le simple bon sens. Elle n'éprouva même pas le besoin de m'envoyer une copie de sa lettre. Son indignation, me dit-elle plus tard, n'était pas suscitée par l'amitié mais par sa révolte contre la bêtise. J'ai décrit

ailleurs et à plusieurs reprises mon admiration pour l'écrivain Lawrence. Ici, je voudrais évoquer des aspects de ses qualités humaines. Et d'abord, la simplicité. Elle fut nommée officier de l'Ordre du Canada.

Lors de la cérémonie officielle, elle se trouvait à l'étranger. Le gouverneur général de l'époque, Roland Michener, lui organisa une cérémonie individuelle où elle pouvait inviter quatre ou cinq amis. J'étais parmi ses convives.

La cérémonie était on ne peut plus protocolaire. À son terme, nous fumes conduits à un salon pour sabler le champagne. Pendant plus d'une demi-heure, Mme Michener et la romancière fêtée évoquèrent leurs souvenirs d'institutrices au Manitoba. On était bien loin du protocole royal.

Des années plus tard, j'ai eu l'occasion de parler à la fille de la romancière. Elle dirigeait une revue d'art à Toronto. Je lui confiai que je n'avais jamais osé dire mon admiration, mon affection à Margaret. «À votre prochaine visite à Toronto, appelez-moi et nous verserons ensemble des larmes à la mémoire de ma mère.» Je ne l'ai pas fait, préférant la relire pour la retrouver.

Il y a quelques mois, rentrant d'un séjour à l'étranger, j'ai appris la mort d'Adele Wiseman. Dans ma mémoire, les deux romancières étaient inséparables. Dans les romans de l'une et de l'autre, je retrouvais des personnages semi-fictifs, à peine voilés. Et pourtant, elles étaient si différentes! Adele, fille d'immigrants juifs et Margaret, de descendance écossaise, aux ancêtres pionniers, puritains.

Toutes deux ont décrit un passé qui se prolongeait et qui les aimait. Elles se retrouvaient dans leur fidélité à leur ville commune: Winnipeg.

Dans le silence, dans cette suprême discrétion qui marque le respect de l'autre dans ce qui le distingue, elles pouvaient se croire exemplaires de ce qu'est la rencontre avec l'autre. Elles l'étaient.

L E T T R E S

Mankiewicz: un «beau souvenir»

L'industrie du cinéma et de la télévision et les cinéphiles sont en deuil suite au décès du grand cinéaste qui fut Francis Mankiewicz.

Ce départ est d'autant plus douloureux que Francis Mankiewicz était encore jeune et aurait pu créer de nombreuses autres oeuvres de grande qualité.

Réalisateur d'une rare sensibilité, Mankiewicz a signé plusieurs documentaires et quelques-uns des longs métrages de fiction qui ont marqué profondément l'histoire de notre cinéma.

Son premier long métrage, *Le temps d'une chasse*, qu'il a réalisé en 1972, donna le ton à une belle carrière cinématographique qui fut jalonnée de nombreux prix et récompenses. Suivirent d'autres oeuvres remarquables, *Une amie d'enfance*, *Les Bons Débaras*, *Les Beaux Souvenirs* et *Les Portes tournantes*, ainsi que des téléfilms dont *Love and Hate* et *Conspiracy of Silence*.

Dans ses oeuvres, Francis Mankiewicz a toujours su rendre inoubliables des personnages qui semblaient, de prime abord, des laissés-pour-compte de notre société. Sa grande maîtrise de mettre en scène nous a permis de voir des comédiens comme Marie Tifo, Charlotte Laurier, Gilbert Sicotte, Kenneth Welsh, Monique Spaziani, Michelle St. John, Michael Riley et autres, donner la pleine mesure de leurs talents.

Le cinéma canadien vient de perdre l'un de ses plus importants réalisateurs, mais son oeuvre lui sur-

vivra à jamais, chez nous comme sur la scène internationale.

En mon nom et au nom de Téléfilm Canada, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à tous les proches de Francis Mankiewicz.

Pierre DesRoches
Directeur général
Téléfilm Canada
Montréal, 18 août 1993

«Poigner» la rue Sherbrooke?

«Pis là, j'va la poigner, la rue Sherbrooke?»

J'attends le bus. Je me tiens légèrement à l'écart des autres passagers en attente. Je lis. Un camion s'arrête. Du haut de sa cabine, un jeune garçon s'adresse au groupe: «C'est où, la rue Sherbrooke?» Personne ne répond: il y a là des gens qui viennent de partout.

Ils ne connaissent sans doute pas la langue du pays. Je m'avance: «Vous devez faire demi-tour: vous roulez dans le sens opposé à votre destination.» Je donne quelques détails sur la route à suivre, le temps à y mettre, etc.

Je me sens généreuse. «Pis là, j'vas la poigner, la rue Sherbrooke?» Étonnée, j'opte pour le rire. Un grand rire. «La poigner? Je ne sais pas, mais vous allez sûrement l'atteindre.» Il rit à son tour, d'un rire complice.

Les linguistes, les «linguisticiens» invités de l'émission *Langue et espaces francophones* de la radio de Radio-Canada, FM, parlent abondamment de ce temps-ci du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Ce mercredi, ils s'interrogeaient sur l'orthographe

du mot «poigner». Faut-il ou non un «i» à ce verbe de notre répertoire?

Pourquoi feindre l'ignorance, la vraie plaie, le vrai mal?

Nous avons reçu en héritage une langue soignée dans toutes ses structures, une langue affinée par des siècles de réflexion d'écrivains, de philosophes, de savants, d'artistes, que l'Histoire reconnaît toujours.

Pourquoi amputer une nation avec un tel achèvement d'un tel bien culturel? Pourquoi refuser aux jeunes la langue de leurs pères, lieu d'identité individuelle et nationale, outil de développement, et s'attarder à un jargon né de l'ignorance et de la misère? Une pièce de musée.

Gabrielle Cloutier
Saint-Laurent, 1er août 1993

Indépendance

Les Amérindiens veulent le Québec? Eh bien j'espère qu'on ne leur donnera pas! J'imagine déjà le scénario: «Nous voulons l'indépendance.» Les Amérindiens (y compris les Cris, bien entendu) ne veulent rien savoir de cela. Ils vont jusqu'à dire que nous ne sommes pas un peuple, donc qu'on n'a pas à avoir de pays. J'avoue qu'avec ce raisonnement, cela a presque du bon sens.

Passons. Si un bon jour, notre Boubou national cède le territoire québécois aux Amérindiens (toujours y compris les Cris), que feront-ils après avoir pris le contrôle du Québec et jeté tous les Québécoises et les Québécois dehors? L'indépendance? Mikael Langlois
Saint-Léonard, 29 juillet 1993

À P R O P O S

... d'agriculture et d'environnement

De 1981 à 1990, l'agriculture québécoise a connu de profondes modifications qui ont affecté aussi bien les productions agricoles végétales, que les productions animales.

Pendant que le nombre de fermes diminuait, les pratiques culturelles s'intensifiaient et se spécialisaient.

Ce développement orienté vers des pratiques plus intensives et plus spécialisées a entraîné des pressions de plus en plus fortes sur les ressources en sol, qui se repercutent sur la qualité de l'eau.

Ainsi, des problèmes tels que la détérioration de la structure des sols, la diminution de leur teneur en matière organique, le compactage, l'acidification, la surfertili-

sation et l'érosion hydrique ou éolienne sont apparus ou se sont accrues.

L'intensification des monocultures entraîne souvent l'utilisation massive d'engrais et de pesticides qui risquent fort de se retrouver en partie dans le cours d'eau avoisinant ou dans la nappe souterraine.

De la même manière, la concentration régionale de certains élevages peut créer des problèmes de surplus de fumiers ou de lisiers dont il n'est pas toujours facile de disposer adéquatement.

L'état de l'environnement, Gouvernement du Québec, 1992.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Russie et capitalisme

Hyperinflation des faits

Pourquoi exagérer des situations et des faits déjà extrêmes et démesurés?

STÉPHANE THIBAUT
Montréal

Martin Houle, je ne veux absolument pas mettre en doute vos qualités d'économiste mais plutôt l'exactitude de certains de vos exemples contenus dans les articles des 16 et 17 août 1993 intitulés «La dollarisation de l'économie» et «La fortune à tout prix». Je ne vois aucunement votre intérêt à exagérer des situations et des chiffres qui sont déjà extrêmes et démesurés.

Premièrement, l'affirmation suivante: «À Moscou, sur la rue, tout comme dans les magasins ou les restaurants, il n'est dorénavant plus rare de se voir refuser les roubles» est, dans un sens, erronée. Vous auriez mieux fait d'écrire que le rouble suit plutôt la tendance inverse et qu'il est de plus en plus accepté dans les commerces. J'ai habité Moscou presque tout l'été, jamais on ne m'a refusé de payer avec la monnaie du pays, si ce n'est mon entrée au casino! Il y a trois ans, réussir à payer un chauffeur de taxi en roubles était un exploit.

Deuxièmement, je ne peux qu'être sceptique devant cette statistique saugrenue: «Même les enfants de gitans qu'étant dans les rues refuseront une fois sur deux des roubles.» Comme si le rouble était contagieux et inutilisable. Peut-être que la moitié des petits gitans demandent des dollars au lieu des roubles (et ça reste à confirmer...), mais aucun ne leurait le nez sur un billet de 100 roubles (environ 10 cents). Autant affirmer que les clochards moscovites crachent sur la vodka parce qu'ils voient maintenant du Dom Pérignon en vitrine.

Enfin, j'aimerais savoir si votre tendance à exagérer est due à une simple erreur de calcul, à un manque flagrant d'information ou à un bas souci d'épater le lecteur. Quand vous dites que le Russe ordinaire achète une canette de Sprite au prix de 350 roubles (environ 35 cents), vous avez parfaitement raison. Mais attention, il est tout à fait déraisonnable de prétendre que cette somme équivaudrait pour un Canadien (à revenu moyen) à débours 365 \$ pour le même produit dans un dépanneur... Économistes, à vos calculettes! Une simple règle de trois et vous verrez alors que la comparaison n'a d'égal que la démesure du territoire de l'ex-URSS...

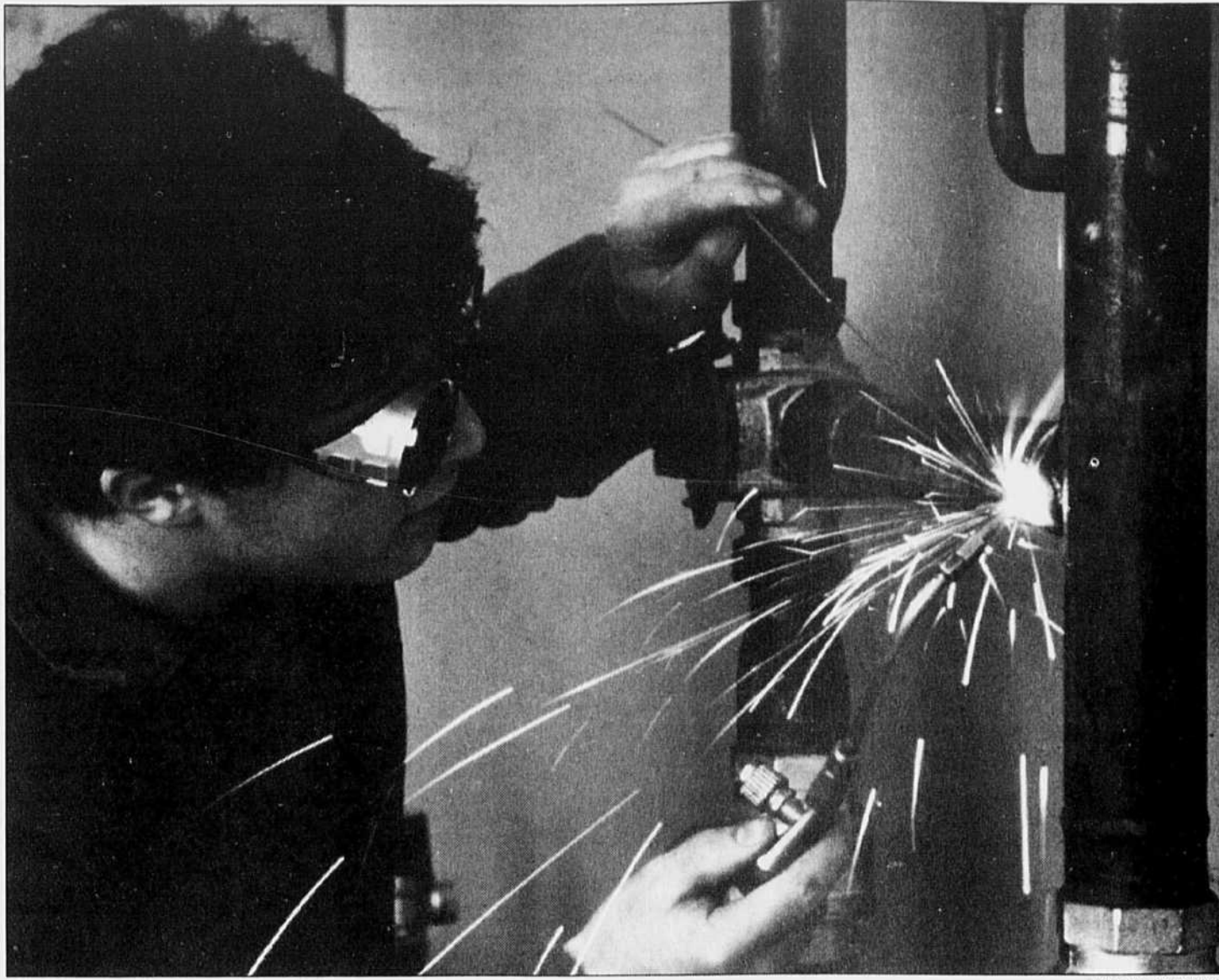


PHOTO ARCHIVES

Seulement 6% des diplômés du secondaire au Québec, le sont en enseignement professionnel.

Le marché du chômage

Il est urgent de réformer l'enseignement professionnel et chaque année de retard représente une cohorte d'étudiants sacrifiés

ROBERT CADOTTE
MARCELLIN NOËL
Commissaires du MEMO

Tout le monde connaît le problème du décrochage au Québec. Seulement 65 % des élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Ce qu'on connaît moins cependant, c'est que seulement 6 % de ces diplômés le sont en enseignement professionnel.

Dans quelques pays européens, c'est 70 % des diplômés qui le sont en enseignement professionnel. Dans ces pays, les taux de décrochage et de chômage sont par ailleurs très bas.

Rien de surprenant à la situation québécoise. Le professionnel est depuis longtemps considéré comme la poubelle du système. C'est pourtant la clé de la plupart des emplois spécialisés.

Le professionnel est depuis longtemps considéré comme la poubelle du système. C'est pourtant la clé de la plupart des emplois spécialisés.

Il est donc urgent de réformer, voire de révolutionner, l'enseignement professionnel si l'on veut aider à résorber le chômage.

Le 6 mai 1992, les d'attendre une initiative du comité exécutif, le MEMO a présenté une proposition concernant l'avenir de l'enseignement professionnel. Deux membres du RSC l'ont appuyée, permettant ainsi son adoption.

Cette résolution amorçait un ménage dans la centaine d'options offertes à la CECM puis «priorisait» des secteurs à développer.

Au cours des ans, les options n'ont cessé de s'accumuler à la CECM, laissant la portion congrue aux autres commissions scolaires. Notre proposition insistait au contraire sur la nécessité de laisser au reste de la province des secteurs d'excellence importants et de choisir nos priorités en fonction de la problématique montrealaise.

Nous trouvons farfelu que la très urbaine CECM dispense des programmes comme «Conservation de la faune», «Aménagement de la forêt», «Mécanisme agricole» ou «Entretien des bâtiments nordiques». N'est-il pas plus rationnel de laisser à Rouyn l'entretien des bâtiments nordiques?

De la même manière, la CECM ne doit pas accaparer tout ce qui bouge dans la région métropolitaine. Aussi recommandons-nous l'abandon du secteur «Technique en pharmacie».

L'industrie pharmaceutique est concentrée à Saint-Laurent et Laval. Il est plus sensé d'implanter le futur centre de recherche de cette industrie au même endroit et de laisser aux commissions scolaires locales le soin de dispenser la formation professionnelle.

Revaloriser le professionnel coûte cher. Déjà le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a fourni l'argent à la CECM pour développer la

construction, l'aérospatiale et les plastiques. Les coûts: de 5 à 18 millions \$ selon le secteur.

Malgré ces coûts et devant notre retard, le Québec a-t-il vraiment le choix de ne pas investir dans l'enseignement professionnel? Il s'agit des outils de travail dont nos jeunes ont besoin s'ils ne veulent pas dépendre de la charité publique.

Nous avons donc choisi sept priorités à soumettre au ministère de l'Éducation.

Certains critères ont déterminé nos choix. D'abord, le besoin d'adapter la formation professionnelle aux priorités québécoises. Puis, l'importance de développer des secteurs de pointe au niveau de l'exportation.

Enfin, l'importance de s'assurer que les choix économiques tiennent compte de toutes les dimensions qu'il faut développer pour le mieux-être des citoyens.

Les secteurs retenus étaient les suivants:

■ Vêtement et mode. Quarante mille emplois dépendent de cette industrie et il faut arrêter le déclin.

■ Pétrochimie. Le développement de Soligaz, s'il voit le jour, va exiger une réaction rapide du système scolaire.

■ Cinéma et vidéo. Montréal est actif en ce domaine. Cependant, même sans investissements extérieurs, le Québec ne peut abandonner le contrôle de son principal véhicule culturel à un pays étranger.

■ Techniques de l'environnement. Montréal s'oriente vers le recyclage, l'aménagement paysager de la ville, la collecte sélective de déchets. Il est urgent de former des diplômés dans ces secteurs appelés à se développer rapidement.

■ Tourisme-hôtellerie-restauration. Ce secteur est vital tant pour le développement du tourisme que pour le mieux-vivre des Montréalais. La CECM doit le développer plus largement, notamment en privilégiant la restauration de quartier, le service aux tables et le service aux chapbres.

■ Transport en commun. Le plan d'urbanisme de Montréal s'oriente

vers l'augmentation du transport en commun et du transport des marchandises.

Il est donc utile de prévoir la main-d'oeuvre spécialisée pour les trains de banlieue, le TGV, le métro, les autobus (réparation, entretien, service) ainsi que la conduite de camions lourds.

■ Services aux jeunes et aux personnes âgées et handicapées. Diverses commissions d'enquête ont insisté sur le développement de ces services. Il est inacceptable de les laisser fonctionner avec des gens qui n'ont aucune formation, comme cela se fait fréquemment.

Nous voulions également éviter l'écueil de certains pays qui ont sacrifié l'individu à la compétitivité. La technologie est censée alléger les conditions de vie des citoyens, libérer l'individu, pas en faire un rouage d'une machine perfectionnée.

Dans cette perspective, il est important de nous assurer que l'enseignement professionnel ne soit pas que technique mais fournisse à l'élève tous les instruments pour qu'il puisse exercer ses droits et ses devoirs de citoyen.

Dans l'élaboration des documents de travail, les fonctionnaires devaient tenir compte de ces préoccupations. Ils devaient également s'associer étroitement les acteurs importants: industries, syndicats, Ville de Montréal, cégeps s'il y a lieu, etc.

La proposition du MEMO prévoyait un calendrier serré, mais réaliste. Les recommandations devaient être soumises au ministre de l'Éducation en novembre 1992.

Pour éviter la partisanerie, nous avons prévu un comité multipartite de commissaires pour superviser les travaux. Ce comité devait également inclure des représentants de la communauté.

Que s'est-il passé depuis? Les fonctionnaires ont rapidement produit les documents devant servir au démarrage de sept comités de travail.

Puis le RSC s'en est mêlé! Les fonctionnaires ont tenté d'inviter les personnes clés pour participer au comité multipartite.

Ils se sont rapidement fait semoncer par le président Ouimet pour avoir osé inviter un membre du comité exécutif de Montréal. Pas question qu'un membre du RCM siège sur un comité de la CECM, a-t-il dit au haut fonctionnaire chargé du dossier.

Puis, préoccupé par sa réforme administrative, le président a cessé de convoquer les commissaires chargés de suivre les travaux.

Dix mois après l'échéance, la CECM ne répond plus.

Et c'est bien dommage quand on constate que chaque année de retard représente une cohorte d'étudiants sacrifiés qui s'achemineront en bonne partie vers le marché du chômage.

Baby-boomer dans la lettre

*La bataille
Bourgault-Dumont: une
idée de l'état de la nation*

VICTOR LÉVY-BEAULIEU
Éditeur

Vivant dans l'arrière-pays, LE DEVOIR ne m'arrive pas toujours — c'est selon les exigences du distributeur qui, même par tempête, m'apporte quotidiennement *Le Journal de Québec*, haut lieu de notre culture ensanglantante. Je ne me plains pas puisque, même entre les trous de ses livraisons, j'en lis suffisamment dans LE DEVOIR pour me faire une petite idée de l'état de la nation, notamment quand M. Pierre Bourgault paraît livrer bataille à M. Mario Dumont, par génération interposée, sinon interposée.

Et j'aurais, là-dessus, le goût de dire ceci, à l'un comme à l'autre:

J'ai 48 ans et, à ce titre, selon la règle qui semble admettre maintenant, je fais partie des *baby-boomers*. Et pourquoi? Parce qu'un professeur d'université, de petite famille, en a fait l'objet d'un livre. Évidemment, je ne suis pas d'accord, ni avec ses tenants ni avec ses aboutissants.

Si sixième d'une famille de 13 enfants, et n'ayant connu que la pauvreté (ce qui n'a rien à voir avec la misère sociale qui afflige maintenant les forces vives de mon pays), je n'ai pas eu droit à cette éducation universitaire qui a permis à M. Ricard de se vanter par-dessus une génération lyrique qui n'a jamais existé. J'ai fini mon cours secondaire en même temps que la Réforme Parent s'établissait, c'est-à-dire que je n'avais plus nulle part où aller, sinon au Collège Sainte-Marie: en faisant des belles-lettres spéciales, c'était la seule porte qui, pour des fils venant de la pauvreté, pouvait mener à l'université — si, bien sûr, on ne pouvait pas être admis à l'École Normale Jacques-Cartier, haut lieu d'alors de tous les prolétaires enseignants parce que ça ne coûtait rien d'y être.

Par deux fois, on m'y a refusé — aucun talent pour la pédagogie, m'a-t-on dit. Aussi me suis-je retrouvé au Collège Sainte-Marie, bien tenu par des jésuites qui, avant tout, avaient bien à l'oeil les finances de leur maison. Après un mois, et parce que je n'avais pas payé mes frais d'inscription, le père économe (spécialiste de l'embaumement chez les Égyptiens) m'a fait venir dans son bureau, et pour me dire quoi?

Comme l'œcuménisme a changé les choses, en apparence en tout cas! Mais en 1964, on ne jouait pas avec la pauvreté comme maintenant: j'ai eu droit à mes trois jours de grâce pour trouver à payer le Collège Sainte-Marie. Après ces trois jours de grâce, et parce que je n'avais pas d'argent, on m'a tout simplement mis à la porte. Je doute fort que M. Ricard, à cause de problèmes d'argent, se soit fait dire la même chose. Et, à moins que je ne me trompe, c'est lui qui, aujourd'hui, occupe le haut d'un palier (et pourquoi? pour ses seuls petits mérites?) auquel on m'a toujours interdit d'accéder même si je le désire.

Mais maintenant, j'ai 48 ans comme je l'ai dit. Je ne me suis pas fait juste à la force de mes poignets: tout se tient et se détient dans une société, sauf que moi, l'état de récession, je ne connais pas: tant que je vais vivre, je serai toujours en état de création, ni jeune, ni vieux, ni frustré, ni triomphateur: la vie change constamment, et ça vaut pour tout le monde. Contrairement à M. Bourgault, je ne sais pas ce que je laisserai derrière moi, et peu m'importe: le monde agissant n'est pas de ce bord-là des choses. Et sans me faire d'illusion sur M. Dumont (puisque ce pays, depuis sa reddition, n'a toujours été mené que par des avocats), je pense ceci:

Assez grand

Je suis assez grand pour que les autres, tous les autres, prennent leur place, et sans que ça m'atteigne dans le profond de ce que je suis et de ce qu'est, même sans s'en rendre compte, le Québec: juste lui peut-être mais aussi, l'au-delà de lui-même. Ce qui m'écœure, c'est que M. Bourgault tient le même discours que M. Henripin, honorable professeur las de son métier (mais non de sa jeune famille) et disant de ses étudiants que la majorité d'entre eux sont moches. Je trouve que c'est honteux puisque, pour avoir enseigné moi-même, mais sans diplôme, j'ai toujours trouvé que le monde à qui je m'adressais avait, au fond, énormément plus de talent que je n'en ai jamais eu.

Pourquoi, avant même que le talent n'écloze, vouloir le faire pourrir dans son oeuf?

Cela dit, ça ne m'empêche pas de penser que M. Dumont et tous ces jeunes qui militent, aussi bien au Parti libéral qu'au Parti québécois, bien à l'aise dans leur costume et leur coiffure, sont loin de représenter, même à 20 ans de distance, la pauvreté dont je viens — ce style déjà avocassier, ce style déjà carriériste, autant pour M. Dumont que pour les autres. Et qui, mine de rien, par génération interposée, risque de se retrouver avec le pire du pire: obliger le pauvre monde à travailler pour eux, ce bénévolat coercitif qu'on voudrait lui imposer maintenant!

Mais ma société le refusera toujours puisqu'il ne s'agit pas là d'un nouveau contrat social. Nous aurions eu — et nous avons toujours — assez de richesse pour ne pas descendre jusque-là. Sauf que personne ne veut s'en rendre compte, surtout pas M. Bourgault et M. Henripin qui prônent, fondamentalement, la même chose: une surnatalité québécoise qui, aujourd'hui, n'a plus rien à voir avec rien.

C'est de l'utopie, et dans le mauvais sens du mot impérialiste. Comme jeune et vieux Québécois de 48 ans, je pense une petite chose simple: nous ne sommes plus à l'ère de la machine tonitruante. Nous ne sommes plus à l'ère du non-dit et du non-faisable.

Nous sommes à l'orée d'une nouvelle civilisation, et peu m'importe qu'elle soit québécoise de souche (étant donné que je le suis dans mes origines mêmes) ou d'ailleurs. Car un jour prochain, malgré toutes les différences, il faudra bien qu'on en revienne à ce petit mot de Victor Hugo: «Tout l'homme est le même homme et fait la même chose».

Dans ce sens-là, pourquoi autant de masturbation plutôt que la jouissance, même de ce que, malgré tout, en est?



PHOTO ARCHIVES

Victor-Lévy Beaulieu

L'ÉQUIPE DU DEVOIR
LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Claude Beaugrand, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précor, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Vear, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (livres); à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: François Brousseau (responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'Information politique: Josée Boiteau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava; LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guilbeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquette); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Laflèche (réceptionniste); L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thibet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Verne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette; LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline DesRochers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon, Christiane Vaillant; LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Marion Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland; CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président); FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

ACTUALITÉS

CANCRES

64% en 1940, 64% en 1992

SUITE DE LA PAGE 1

taient une moyenne de 64% à ce test sur l'orthographe d'usage. Les enfants des baby-boomers faisaient tout aussi bonne figure, en 1971, avec une moyenne de 65%. Et leurs propres marmots, en 1992, s'en tiraient avec un résultat moyen de 64%.

«Nous avons sélectionné des mots de tous les degrés de difficulté. Une liste de 50 mots était suffisante pour assurer la validité de nos résultats», assure M. Sylvio Richard, coauteur de cette recherche et spécialiste du contrôle des connaissances.

Le même exercice a été administré outremer à de petits écoliers français dans une cinquantaine de classes de la ville de Bourges. Surprise: les élèves de l'Hexagone ne torturent pas moins l'orthographe d'usage au primaire que leurs petits vis-à-vis québécois.

«L'orthographe de certains mots a progressé, mais l'ensemble des mots qui forment le vocabulaire de base obtient des degrés de difficultés équivalents», affirme M. Robert Préfontaine.

Seul bémol, notent les chercheurs, les résultats obtenus ne sont représentatifs que pour des élèves de la même condition que ceux de la Rive-Sud. Ils ne peuvent être extrapolés, par exemple, aux écoles de Montréal où pullulent les écoles à fort pourcentage pluriethnique.

Conclusion, les élèves d'aujourd'hui ne connaissent ni mieux ni moins bien l'orthographe d'usage que leurs aînés. Ils le connaissent surtout mieux qu'on ne le croit. C'est plutôt au niveau de l'orthographe grammaticale que le bât blesse. Durement.

«Il se fait du bon travail dans les écoles, il faut arrêter de casser du bois sec sur le dos des professeurs. Mais au niveau de l'orthographe grammaticale, il nous semble qu'il y ait là un net recul», soutient le chercheur.

Malheureusement, aucune recherche n'a encore permis de mesurer ce recul de façon systématique et historique, sinon lors d'évaluations de routine faites en classes.

Lors d'un test ponctuel, le chercheur Préfontaine a observé l'an dernier que les élèves de 3^{ème} année faisaient 5 fautes par phrase, là où les élèves du même âge en commettaient 2 fautes et demie en 1972.

«Notre premier objectif était d'abord de dire aux parents que les enfants savent aussi bien écrire les mots qu'eux et que d'autres enfants. Mais en ce qui a trait à la grammaire, il y a d'immenses progrès à faire», insiste M. Richard, également professeur à la polyvalente de Mortagne à Boucherville.

Rien de surprenant à ce qu'une fois rendus au cégep, c'est en syntaxe et en ponctuation que les élèves écopent au test de français. Un test qui, désormais, permet ou non de mettre le pied à l'université ou d'y poursuivre des études.

FRONTIÈRES

Pour une révision de la Constitution

SUITE DE LA PAGE 1

tée réelle», estime Charles Pasqua.

«Au moment où les pays voisins adaptent leur législation (...), la France vient, elle, d'ouvrir toutes grandes les portes de l'accès à son territoire», ajoute le ministre, pour qui le Conseil constitutionnel vient de faire de la France «la terre d'accueil — virtuelle et provisoire, si l'on veut — de tous les candidats à l'immigration en Europe de l'Ouest».

Il précise que la loi peut être à nouveau présentée au Parlement, en ce qui concerne la plupart des articles censurés par les neuf «sages», «en offrant davantage encore de garanties».

Mais pour ce qui est du droit d'asile, il souligne qu'il n'y a pas d'autre chemin que la révision de la Constitution.

«La meilleure façon de le faire serait, à mon sens, de constitutionnaliser les principales dispositions des accords de Schengen et de Dublin, ainsi qu'il a été procédé l'an dernier pour les accords de Maastricht», précise Charles Pasqua, estimant qu'il y a «une certaine urgence» car ces accords doivent entrer en vigueur en décembre.

Le Conseil constitutionnel, qui avait été saisi par les sénateurs et députés socialistes, les députés communistes et quelques membres du groupe République et Liberté, a notamment estimé, contrairement à ce que prévoyait la loi, que tout demandeur d'asile devait être autorisé «à demeurer provisoirement sur le territoire jusqu'à ce qu'il ait été statué sur sa demande».

Donnez l'espoir qui fait vivre.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN



L'officier Larry Nevers de la police de Détroit, à gauche, se tient la figure à deux mains après avoir entendu la sentence du jury qui les condamne, lui et son collègue Walter Budzyn.

Deux ex-policiers de Detroit coupables de meurtre

Détroit (Reuters) - Deux anciens agents de police blancs de Detroit ont été reconnus coupables hier d'homicide volontaire pour avoir battu à mort un automobiliste noir le 5 novembre dernier.

La mort de l'automobiliste noir Malice Green avait été comparée à l'affaire Rodney King, à Los Angeles, dont les suites en justice avaient provoqué les pires émeutes raciales de ces dernières années aux États-Unis.

L'autopsie a établi que Malice Green, qui avait 35 ans, était mort de 14 coups à la tête, portés pour la plupart avec une lourde lampe-torche en aluminium.

Après onze semaines de procès, des jurys séparés ont reconnu la culpabilité des anciens agents Larry Ne-

vers et Walter Budzyn. Un troisième accusé, Robert Lessnau, a été acquitté au bénéfice du doute.

La condamnation sera rendue le 12 octobre. Les deux accusés risquent la réclusion criminelle à perpétuité, mais le juge les a laissés en liberté sous caution d'ici là.

Tandis que le tribunal de Detroit rendait son verdict, d'importantes forces de police étaient mobilisées dans Detroit pour éviter tout incident. Elles ont dispersé une centaine de manifestants rassemblés dans la partie ouest de la ville, à l'endroit où Malice Green était mort après que Budzyn et Nevers eurent arrêté sa voiture. Il n'y a pas eu de blessés.

L'avocat de Budzyn a déclaré à la presse avoir l'intention de faire appel.

Documents secrets sur l'assassinat de Kennedy ouverts au public

Washington (AFP) — Les Archives nationales américaines ont ouvert hier au public quelque 800 000 pages de documents sur l'assassinat en 1963 du président John Kennedy, dont 90 000 proviennent des archives secrètes de la CIA.

Les documents de la CIA, de même que ceux du Congrès et de la commission Warren, chargée d'enquêter sur cette affaire, ont été remis aux Archives nationales en vertu d'une loi de 1992 ordonnant la remise de tous les documents et dossiers en possession du gouvernement avant le 23 août.

Selon un document des services de renseignements américains publié hier, un ancien expert de l'agence, Peter Deryabin, avait évoqué, cinq jours après l'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas (Texas), l'hypothèse d'une action des services secrets soviétiques, le KGB, visant à réduire par cette action la pression interne sur le leader de l'URSS, Nikita Khrouchtchev.

«La mort de notre président (...) détourne effective-

ment l'attention des Soviétiques des problèmes nationaux».

Elle a directement un effet sur la longévité de Khrouchtchev», soulignait un rapport, classé confidentiel, de huit pages rédigé par M. Deryabin, un ancien agent du KGB ayant fait défection à l'Ouest en 1954 et décédé en 1992.

Le rapport avançait aussi la possibilité que Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président, ait commis l'assassinat de sa propre initiative après avoir été envoyé aux États-Unis par le KGB pour accomplir une autre mission.

Après la remise des 90 000 pages d'archives, 37 000 documents sont encore entre les mains de la CIA.

De ceux-ci, 27 000 pourraient être publiés à l'avenir, mais 10 000 sont des documents que la Centrale entend garder secrets, car ils contiennent des éléments qu'une agence de renseignements ne publie jamais, notamment les sources de ses informations, a souligné un de ses porte-parole, M. David French.

Pour les suicides «rationnels»?

Toronto (PC) — Légèrement, il faudrait accepter de voir certains suicides comme étant «rationnels», a proposé hier un philosophe américain au colloque annuel de l'American Psychological Association.

Il existe des gens bien informés qui ont réfléchi aux différentes options possibles et qui «sont dans un état si mauvais qu'ils ont décidé que leur vie ne valait pas du tout la peine» d'être vécue, a déclaré David Mayo, spécialiste en bioéthique.

Au Canada, Sue Rodriguez, une femme de Victoria souffrant de la maladie de Lou Gehrig, a attiré l'attention des médias en demandant qu'on la laisse mettre fin à ses jours avec l'aide d'un médecin. La malade de 42 ans attend une décision de la Cour suprême.

Le professeur de philosophie de l'Université de Minnesota n'est pas d'accord avec le code d'éthique de l'association qui dit que ses membres ne doivent pas aider leurs patients à s'enlever la vie.

Les thérapeutes doivent respecter la décision finale

prise par des patients rationnels, a soutenu le professeur Mayo à un colloque qui a attiré des centaines de spécialistes américains de la santé mentale.

James Werth, candidat au doctorat de l'Université d'Auburn en Alabama, souligne que toute cette question devient de plus en plus urgente avec le nombre grandissant de personnes affligées du sida.

Par contre, le professeur John McIntosh, de l'Université d'Indiana, soutient que la légalisation du suicide commis avec l'aide d'un professionnel pourrait porter préjudice principalement aux personnes irrationnelles.

Au Michigan, le Dr Jack Kevorkian a aidé 17 personnes à mettre fin à leurs jours et affirme vouloir continuer d'offrir ce genre de services malgré une nouvelle loi de l'État interdisant cette pratique.

Aux États-Unis, l'American Psychological Association regroupe plus de 118 000 professeurs, chercheurs et étudiants.

BBC

Le hockey, pourquoi pas

SUITE DE LA PAGE 1

partir. Quoi de mieux donc qu'une partie de hockey pour introduire une émission sur le Canada.

Aussitôt dit, aussitôt fait. On loue l'une des patinoires du complexe sportif des 4 Glaces, à Brossard, on fait fondre la glace et on fait peindre une carte du Canada en quatrième vitesse avant de couler une nouvelle couche de glace.

Quand le tournage commence, mercredi matin, il n'y a que quatre joueurs de hockey sur le pied de guerre. Catastrophe! Il en faut absolument six!

Qu'à cela ne tienne, on emprunte sur la patinoire d'à côté deux jeunes filles qui font du patinage artistique. Avec un casque, les protections d'usage et un bon bâton de hockey, ces demoiselles n'auront aucun mal à berner les téléspectateurs britanniques.

BUREAUCRATIE

L'égalité devant la loi

SUITE DE LA PAGE 1

droit à l'égalité devant la loi.»

Car pour tous ces gens, et surtout ces femmes, qui travaillent pour des membres de leur famille, obtenir de l'assurance-chômage advenant la perte de leur emploi relève de l'exploit. La nouvelle loi votée en 1990 stipule en effet que l'emploi des «collaboratrices» n'est pas assurable, à moins qu'elles puissent prouver qu'elles auraient conclu un contrat de travail semblable si elles n'avaient pas été conjointes ou enfants de leur employeur.

«C'est de la pure discrimination», dit Me Rachel Décarie, avocate de Mme Gosselin-Gravel. Pourtant, ajoute-t-elle, la loi de 1989, qui ne s'appliquait qu'aux épouses en les excluant automatiquement du bénéfice de la loi sur l'assurance-chômage, avait été jugée discriminatoire par la Cour. «La réforme de 1990 a tout simplement contourné la décision de 1989 en englobant tous ceux qui travaillent pour des membres de leur famille. Leur emploi n'est pas assurable, à moins de pouvoir prouver le contraire.»

Or pour prouver le contraire, pour démontrer qu'elle aurait été

embauchée au magasin du coin avec un mari propriétaire ou pas, il faut se battre des mois, voire des années comme Mme Gosselin-Gravel. Car dès que l'on répond par l'affirmative à la petite coche du formulaire demandant si on a un lien de parenté avec l'employeur, la demande à l'assurance-chômage se dirige immanquablement vers une armée d'enquêteurs qui détermineront si l'employé est assurable ou pas. «Ces enquêtes ont un caractère de suspicion et de harcèlement, dit Me Décarie. En fait, on ne vérifie pas si l'emploi est assurable, mais plutôt si on a affaire à une fraudeuse.»

Ces enquêtes interminables et vaguement humiliantes sont «payantes» pour le ministère du Revenu: 20% seulement des femmes à qui on a répondu par la négative se donnent la peine d'en appeler de la décision du gouvernement.

«Pourtant, dit Me Décarie, on n'a jamais pu prouver qu'il y avait eu des cas d'abus. Mais c'est une vieille mentalité qui persiste au gouvernement et qui laisse croire que ces femmes ne travaillent pas vraiment, qu'elles restent dépendantes de leur mari.» L'avocate croit que le cas de sa cliente est «exemplaire», et souhaite que son histoire donne du courage au 80% de femmes qui esuient un refus du ministère du Revenu. «Il faudra se rendre jusqu'en procès pour modifier cette loi désuète», conclut-elle.

Le 9-1-1 à Québec

Québec — Le chef du Progrès civique et candidat à la mairie de Québec, François Marchand, y est allé d'un premier engagement électoral en promettant aux citoyens de Québec l'installation d'un service d'urgence 911 local, à l'instar de celui de la ville voisine de Sainte-Foy, inauguré à la mi-août. L'administration du maire Jean-Paul L'Allier privilégie plutôt le projet de Bell d'installer un 911 à l'échelle du Québec. Le CRTE évalue actuellement une demande d'autorisation en ce sens du géant de la téléphonie qui propose de brancher, d'ici trois à cinq ans, ses 3,4 millions d'abonnés du Québec à un vaste réseau 911. Actuellement, 35% de la population québécoise a accès à une telle ligne d'urgence.

François Marchand s'engage à recourir aux appels d'offres dès le mois de novembre prochain afin de recevoir des propositions pour un 911 local, se disant prêt à passer à l'action avec Bell ou toute autre compagnie pouvant donner le service rapidement et au meilleur coût possible pour les contribuables. M. Marchand n'écartera pas l'idée de conclure une entente avec Sainte-Foy s'il y va de l'intérêt des citoyens de Québec.

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

unicef



Fonds des Nations Unies pour l'enfance